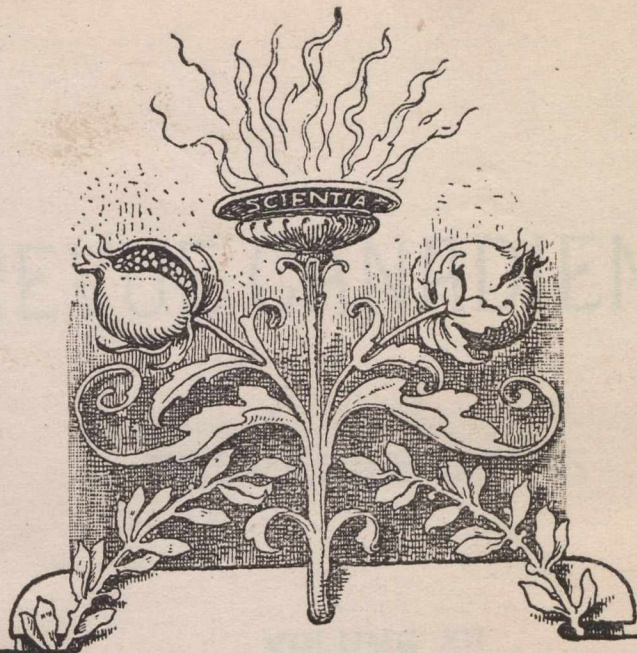


PAGES  
MANQUANTES



REVUE CANADIENNE

NOUVELLE SERIE  
VOLUME XII

1913

JUILLET - DECEMBRE





# REVUE CANADIENNE

NOUVELLE SÉRIE

VOLUME XII

1913



LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE  
MONTRÉAL, Canada

REVUE CANADIENNE

NOUVELLE SÉRIE

VOLUME XII

1913



LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE  
MONTREAL, Canada

## A travers les Tombes

---



UX premiers jours du mois de juin dernier, tout ce qui restait des corps enterrés sous le sanctuaire et la nef de l'église Notre-Dame, a été transporté dans la crypte de la chapelle du Grand-Séminaire. On voulait laisser le fait dans l'ombre et on avait tenté, à cet effet, de l'entourer d'un certain mystère. C'était oublier la puissance de l'information et les multiples ressources dont disposent les grands journaux pour connaître et répandre les nouvelles. Le fait a donc été annoncé et commenté. On l'a fait suivre ici et là de réminiscences historiques plus ou moins exactes. Je rappelle à mon tour ces souvenirs, heureux de remettre par eux, en lumière, un passé d'un charme si doux et si prenant.

\* \* \*

La tâche des premiers sulpiciens venus à Montréal fut lourde, leur travail fut pénible. Ce n'est pas qu'ils aient été découragés devant les sacrifices qui allaient être exigés d'eux. Loin de là. Ils étaient de race vaillante, n'avaient aucune peur des difficultés, savaient faire face aux épreuves. A l'occasion ils allaient jusqu'à l'héroïsme et même jusqu'au martyre. Mais, douloureux et fatigant comme il l'était, le labeur les usait, il les vidait peu à peu d'énergie, de résistance, d'entrain, de tout ce qui soutient et développe les oeuvres auxquelles on s'est voué. Et il en fut ainsi longtemps. Dans Montréal agrandi une population plus nombreuse réclama bientôt des soins plus assidus. Au travail paroissial s'ajouta celui des missions, puis celui de l'enseignement. Ce qui, au

commencement, s'était fondé avec quatre ouvriers, en réclamait maintenant trente et même plus. Le changement d'ailleurs était complet, celui d'un chemin ouvert dans la brume et débouchant maintenant dans une plaine ensoleillée. Des horizons sauvages d'abord avec des échappées sur le grand fleuve, puis une église, des routes, d'autres églises avec des toits autour. On est ici, là, partout, bâtissant sous la bourrasque des événements incléments, remontant avec peine le courant des préjugés, jetant la semence aux champs incultes en implorant du ciel le souffle puissant de vie nouvelle qui va préparer les moissons de l'avenir.

Me voilà à les connaître tous maintenant ces apôtres de jadis. Je les nomme, je les vois agir, je les entends parler. Je sais leurs vertus et ne suis pas sans connaître aussi, tant ils vivent encore dans leur correspondance, les petits et innocents travers de leur esprit. Ils ont des faiblesses parfois, mais si vite écartées par un sursaut de foi, par un appel de charité. Non, en définitive, rien ne les découragea. Ils s'attachèrent, pour la plupart, avec une âpreté tenace au sol où des âmes sont à conquérir à la vérité et à Dieu. Force et vaillance, coups reçus, misères soulagées, baume divin de l'évangile versé sur les blessures, erreurs combattues, aumônes répandues, argent, santé, temps, prière donnés sans compter : ce fut bien là leur vie. On devine aussi quelle fut leur mort.

Les uns la virent venir très tôt. Ils en étaient à l'aube encore de leur existence de zèle et de travail quand elle les saisit inopinément. Ceux-ci tombèrent sous les coups des Iroquois. Ceux-là moururent au cours de la longue, de l'interminable traversée de l'océan, emportés par une de ces maladies contagieuses qu'un séjour prolongé à bord faisait naître et entretenait presque fatalement. Quelques-uns avaient atteint Montréal; déjà ils avaient donné leurs soins aux malades, ou accompagné, comme aumôniers, les troupes royales

dans leurs déplacements; ils n'avaient pas encore trente ans, et voilà qu'une maladie soudaine privait à jamais de leur concours la colonie qui en avait tant besoin..

A l'autre extrémité de la vie, des vieillards continuaient d'édifier leurs frères et, dans un modeste travail, de se dépenser au service des fidèles. Les paroisses fondées et desservies pendant de longues années, les courses à travers les forêts et les plaines, sur les berges ou les eaux du fleuve, les fatigues de l'évangélisation chez les Sauvages n'avaient pas épuisé leur ardeur et leur force. Le chêne tenait à la terre par de si puissantes racines que les vents dont sa ramure avait été si souvent agitée avaient tout au plus ébranlé son tronc sans le briser.

La plupart, curés et desservants de paroisses, attachés au ministère des communautés ou au service de l'église-mère, s'arrêtent épuisés avant d'atteindre à la vieillesse. Ils arrivaient au terme de leurs jours, les uns après avoir occupé des charges importantes et rempli des rôles qui les avaient mis en évidence, les autres, après avoir obscurément dépensé leurs forces à un labeur effacé et silencieux. Si des premiers l'annaliste note : grand-vicaire, supérieur, curé d'office; des autres, il dit simplement : auprès des malades pendant quarante ans, pendant trente ans; chargé du réfectoire, des écoles, de la sacristie. C'est tout. Celui qui réfléchit n'osera jamais mesurer l'efficacité d'une vie à l'éclat qui l'a couronnée et il croira, en dépit des apparences, à l'influence parfois immense de ces tisserands, actifs autant qu'ignorés, d'une histoire dont nous nous glorifions.

Or tous, arrivés à la " fin de toute chair ", sentaient le besoin de regagner ce qui était pour eux la maison paternelle, le séminaire, la demeure chère où ils avaient dormi leur première nuit, en arrivant à Montréal, et des fenêtres de laquelle, au premier matin, ils avaient contemplé l'éveil d'une popula-



tion remuante et laborieuse. Aussi revenaient-ils de loin, du lac Ontario, des paroisses de l'île et d'au-delà, pour terminer là, où ils l'avaient inaugurée, leur carrière de dévouement. Lorsqu'en Acadie, en France, auprès des églises qu'ils avaient administrées, la mort les surprenait, c'était avec le souvenir mélancolique des jours passés là-bas qu'ils s'endormaient en Dieu.

La mort qui approchait, et qui d'une manière non équivoque annonçait quelquefois son arrivée, les remplissait souvent de crainte. La trace de ces frayeurs subsiste encore dans des lettres écrites d'une main indécise et tremblante. Puis l'apaisement se faisait, et c'est dans l'amour joyeux qu'on attendait l'entrée dans la maison du Seigneur. Ce calme vainqueur se retrouve dans les testaments rédigés quelques jours parfois seulement avant le dénoûment fatal. Documents pittoresques au moyen desquels il serait aisé de faire revivre toute une époque. Rien de ce qui a appartenu au malade n'y est oublié. Ce qui, au cours de sa carrière, lui est venu par la bonté des fidèles, ce qu'il a acquis pour la force des circonstances, il en fait mention. Il y a dans cette distribution solennelle d'objets de toute valeur et de toute dimension des détails qui feraient sourire. Pour celui qui l'avait conçue, il n'en était pas ainsi. Car il se trouvait à cette heure, grave entre toutes, la plus grave de toutes, où la lumière qui déjà arrive de l'éternité met toutes choses dans un saisissant relief et semble donner aux décisions prises une incalculable portée.

\* \* \*

Les cloches de l'ancienne église de Notre-Dame avaient un langage à elles. Elles étaient au nombre de quatre et c'est vraiment curieux de voir, à lire les vieux cérémoniaux, tout ce qu'elles avaient à dire. Je les comparerais volontiers

à ces cloches qu'on voit en Italie, au sommet des petites tours carrées en briques, tout à l'avant des églises, et à demi sorties de leur cage. Je me souviens qu'un jour, et je n'ai pas su pourquoi, je les ai entendues jaser sans cesse. Dans le silence des campagnes endormies sous l'ardent soleil, elles égrenaient leurs appels lents ou rapides et semblaient chercher à constater ce que leurs sonneries réveillaient de vie au-dessous d'elles. Les cloches de l'ancienne église de Montréal jasaient elles aussi. Elles devaient jaser tout le jour. Or vous auriez su, en les écoutant, qu'un prêtre quittait l'église pour aller porter le Saint-Viatique à un moribond. C'était la seconde cloche, en tintant pendant quelques minutes, qui donnait ce renseignement. Quand la petite cloche s'en mêlait, ses "tintons" faisaient connaître qu'il s'agissait d'un *confrère ou d'une consoeur de la Bonne Mort* (1). Le première cloche venait-elle à sonner au lieu de la deuxième, il s'agissait alors d'un prêtre, mais domicilié en dehors du Séminaire. Pour un prêtre séjournant au Séminaire, il n'y avait aucune sonnerie.

On refait aisément la scène émouvante qui se déroulait alors pour le prêtre mourant, quand ce prêtre appartenait à la communauté. De toutes les chambres tout-à-coup ouvertes, puis brusquement refermées, ses confrères se dirigeaient en toute hâte, soit vers l'infirmerie de la maison, après avoir accompagné de l'église la Sainte Hostie qu'on y était allé chercher, soit vers l'Hôtel-Dieu, soit encore chez les Soeurs Grises. On était bien vite rendu à ces deux derniers endroits. Devant le petit groupe rapidement formé, les rites sacrés s'accomplissaient. Il s'y mêlait parfois des choses touchantes et imprévues, un échange de sentiments et de paroles auquel la gravité de la circonstance apportait une solennité particu-

---

(1) Toutes les citations de cet article sont empruntées textuellement aux manuscrits des archives du Séminaire de Saint-Sulpice.

lière. Puis la fin venait. Alors, au-dessus de l'église, les plaintes douloureuses traversaient l'espace. La ville apprenait qu'un prêtre du Séminaire venait de s'en aller à Dieu. Car les glas avaient sonné de cette façon spéciale : *trois soupirs de la grosse cloche, trois de la seconde, trois de la troisième, trois de nouveau de la grosse, puis en branle* (2). On répétait cette lugubre sonnerie, le soir à l'angelus, jusqu'au jour des funérailles.

Dans l'intervalle on parait l'église, *mettant au grand autel et à ceux de toutes les chapelles six petits chandeliers argentés, avec pavillons noirs, couvrant aussi de noir le tableau du grand autel ainsi que le banc d'oeuvre, sur lequel on met un petit crucifix et deux chandeliers argentés, les ornements étaient ceux de velours*. Au bas du choeur, près de la balustrade était la *représentation*, petite élévation sur laquelle on déposait le corps du défunt. Elle consistait en *deux degrés noirs plus propres que les communs*. Le Supérieur du Séminaire avait droit à *huit chandeliers de cuivre argentés, à pied triangulaire, outre les quatre chandeliers ordinaires de cuivre à pied rond, pour les cierges de la bonne mort*. Le Directeur du Séminaire et le Curé d'office n'avaient autour de leur dépouille mortelle que *des chandeliers de cuivre non argentés*. De même en était-il pour les autres prêtres du Séminaire pour lesquels aussi *on ne mettait rien ni à la chaire ni au banc d'oeuvre*. (3).

---

(2) Pour le service et l'enterrement de Mgr de Pontbriand, en 1760, il y eut ceci de particulier dans la sonnerie, que, la veille de l'enterrement, on sonna les glas non-seulement le soir, mais encore à midi. Quelques-uns même croient se rappeler qu'on sonna à tous les *angelus* depuis la mort jusqu'à la sépulture. (Arch.)

(3) La tenture noire de la chaire a, dit-on, servi pour la première fois à l'enterrement de M. Dezery, curé, mort en 1791 ; celle du banc d'oeuvre a commencé vers le même temps. (Arch.) — On a commencé à tendre en noir les stales du choeur et la tribune qui

C'est maintenant l'heure des funérailles. Les cloches *sonnées en branle, puis en tintant*, l'ont annoncée auprès et au loin et de toutes parts on envahit l'église. A travers les rangs pressés des fidèles, le clergé se fraie difficilement un chemin. Il traverse la nef, parcourt le chemin couvert et pénètre dans le Séminaire. C'est là que depuis deux jours, dans la chapelle intérieure, avec deux cierges allumés à ses pieds, de chaque côté d'un bénitier, repose, couvert des ornements sacerdotaux, le corps du prêtre défunt. L'aspersion faite et toutes les cérémonies de la levée du corps, accomplies *selon le rituel de Québec*, la procession se remet en marche, croix en tête entre deux acolytes, parcourant de nouveau le chemin qui ramènera au choeur à travers l'église silencieuse et obscure <sup>(4)</sup>. Quatre prêtres sont, deux à deux, aux côtés du cercueil, qu'ils portent en avant du célébrant. Ils l'auront bientôt déposé sur la *représentation*.

Dans cette église ancienne, dont je suis devenu maintenant l'habitué, je revois sans peine l'office qui se déroule : au choeur des prêtres dans les stalles, les enfants de choeur, au nombre de trente, sur les bancs; les cierges autour de l'humble catafalque se sont allumés; à l'autel le célébrant avec diacre et sous-diacre; pas d'orgue; les chantres, au choeur, en chapes et à leurs prie-Dieu recouverts de noir. A l'offertoire je verrai venir le clergé pour l'offrande, *présentant des jettons et baisant l'instrument de paix, avec les servants qui*

---

était alors au-dessus de l'autel, pour l'enterrement de M. Brassier, Supérieur du Séminaire, mort en 1798. Quelques années après, on fit faire la tenture noire du choeur et des tribunes au bas de l'église. Celle des stalles n'a pas servi depuis les grandes réparations de l'église; mais on s'en sert en attendant pour couvrir les balustres en fer de la tribune de Saint-Amable et de celle de Sainte-Anne. (Arch.)

(4) Les rideaux des fenêtres de l'église, étaient tous ou presque tous d'indienne; depuis environ 1800, ils sont tous de coton blanc. (Arch.)

*présentent du pain, du vin et un cierge.* A l'issue du Saint-Sacrifice le catafalque sera entouré, sous mes yeux, des prêtres sortis de leurs stalles, les enfants, eux, ne bougeant pas. Une couronne de lumières, faite de cierges allumés, rayonnera autour du mort. Puis après le dernier *requiescat* la procession se dirigera vers la fosse dans le sous-sol de l'église. Une humble croix marquera désormais, au bout d'un léger soulèvement de la terre, la place où va dormir du repos suprême le prêtre dont le temple qu'il aura servi protégera le dernier sommeil <sup>(5)</sup>.

---

(5) Aux détails donnés plus haut je joins ces trois extraits de nos archives. Ils complètent, en y ajoutant quelques traits, le tableau des funérailles ecclésiastique, il y a cent ans et plus :

Le quatrième de février (vers 1750), on enterra le frère Jérôme; comme la chose est peu ordinaire, voici comme l'on fit cette sépulture. Il décéda à l'Hôtel-Dieu où il fut exposé le visage découvert, avec ses habits ordinaires. Les Mrs du Séminaire en firent la levée comme de coutume, de là il fut porté par les frères à la paroisse; y étant arrivé, on chanta le *libera* seulement lequel étant fini, le célébrant recommença *Exultabunt Dno*, puis on entonna derechef le *miserere*. De la Paroisse il fut porté par les mêmes dans la chapelle des frères. Avant de le sortir de l'Hôtel-Dieu, on le couvrit d'un drap blanc jusqu'à ce qu'il fut dans l'église des dits frères, y étant M. le Curé y chanta la messe du service et l'acheva; les enfans de choeur y étoient; étant arrivé à la dite chapelle des frères l'on commença le *subvenite*. En un mot les Mrs. du Séminaire firent chez eux comme ils auroient fait à la Paroisse.

---

Monseigneur Pierre Denaut mourut à Longueuil le 17 janvier 1806 à 4½ heures du soir. Le lendemain on sonna ses glas à la paroisse et dans toutes les églises de la ville, par 3 volées, pendant une heure en tout. A Québec, on sonna de même quand on eût appris sa mort. Il fut enterré à Longueuil le 20, par Mgr Plessis coadjuteur. Mgr le coadjuteur ayant invité tous les curés par une lettre circulaire, à faire un service pour l'évêque défunt; on en fit un dans la paroisse de Montréal le 6 février, jeudi.

On annonça le service en sonnant les glas la veille au soir, et le jour même au matin, comme on fait pour les autres services.

\* \* \*

C'est le 17 juillet 1680 que se creusa la première fosse sous le choeur de la nouvelle église, ouverte au culte depuis deux années seulement. Ce fut pour Gilles Perot, frappé d'apoplexie, le dimanche précédent, dans le jardin du séminaire, au moment où il se préparait à chanter la grand'messe. Trois sulpiciens étaient morts avant lui. Du premier, massacré par les cruels Iroquois, les bourreaux avaient emporté la tête. Il se nommait Jacques LeMaistre et travaillait, au moment où les Sauvages le surprirent, à la construction du premier séminaire. Son corps fut enterré le lendemain de sa

---

On mit la grande tenture noire, les 6 grands chandeliers à l'autel, avec leurs souches : vers le bas du choeur, le grand catafalque, sur les 5 degrés duquel il y avait des chandeliers triangulaires, argentés et de cuivre avec leurs souches, savoir aux quatre coins des degrés, et au milieu, en tout 40. Sur la représentation était une étole violette, pendante et non croisée. Le haut de l'étole, qui regardait l'autel, était couvert d'une mitre blanche, sans crêpe ; et sur le bas de l'étole était un chapeau noir avec un ruban vert autour de la calotte. Il n'y avait ni crosse, ni bougeoir, ni livre, ni daïs au-dessus de la représentation.

---

Le 19 juillet 1818, Dimanche du Saint-Scapulaire, à 7 heures on sonna pour le service et enterrement de Mr. T. B. Guillon sous-diacre. Les glas à 4 cloches : soupirs avec la 2e et 3e cloche. On revêtit le corps d'un amict aube, et ceinture. On y auroit ajouté un manipule, si le corps avait pu demeurer découvert, mais on fut obligé de fermer le cercueil ; sur le drap mortuaire qui le couvroit on ne mit rien : peut-être qu'on auroit pu mettre un manipule violet. Le clergé alla chercher le corps en ville, chez Mr. Guillon père du défunt. Quatre ecclésiastiques portèrent les coins du drap mortuaire. A l'église trois autels seulement en noir. Degrés noirs, huit chandeliers de cuivre, et grands cierges comme pour les prêtres du Séminaire. Le corps placé de même, la tête vers l'autel. En arrivant au choeur, rép. : *Subvenite*, puis le service ; et ensuite, *Non intres, Libera*, et le reste comme pour les laïques. Point de cierge pour le clergé. Le corps fut enterré dans la voûte qui est sous le choeur.

mort, 30 août 1661 <sup>(6)</sup>. Du deuxième, Guillaume Vignal, tué et mangé par les mêmes Iroquois, rien ne resta que l'on put confier à la terre. Il y avait d'ailleurs plus de quatre mois que l'événement avait eu lieu quand la triste nouvelle en fut apportée à Ville-Marie <sup>(7)</sup>. Dominique Galinier fut le troisième. Il mourait après quatorze ans de séjour dans le pays, missionnaire chez les Sauvages pendant presque tout le temps, et était enterré le 20 octobre 1671.

On était encore à cette époque dans la chapelle des Soeurs de l'Hôtel-Dieu. De jour en jour cette chapelle devenait trop petite. On s'y entassait, religieuses, malades, fidèles, pour les offices du dimanche. Le désir, bien légitime, devait naître d'une église plus spacieuse. On jeta les fondements de cette église en 1672. En dépit des difficultés de toute sorte, l'église était, six années plus tard, à la disposition du clergé et des fidèles. Celui-là, qui, plus que tout autre, avait contribué à la construire devait y venir dormir son suprême sommeil. Il ouvre la liste funèbre. D'autres noms vont, avec les années, s'inscrire à la suite du sien. Ils furent à cette époque déjà lointaine des noms bien chers à la population de Montréal. Elle y vit longtemps un synonyme de dévouement et de zèle apostoliques, longtemps elle y entendit un appel aux plus pures vertus chrétiennes. Je les cite ici.

Le 15 mars 1687, était enterré Zacharie Certin, mort

---

<sup>(6)</sup> Le 30me a été enterré dans l'Eglise, Marie Jacques Le Maistre Prestre Oeconome de La Communauté des Prestres de ce Lieu âgé de 44 ans. Natif du pays de Normandie lequel avait été tué la veille par les Iroquois qui ont emporté sa teste.

<sup>(7)</sup> Le 13me de Mars 1662. Nous avons reçu nouvelle par des lettres du Rv. Père le Moyne estant en mission à Onontaghé que Mr. Guillaume Vignal Prestre de la Communauté des Prestres de ce lieu qui avait été pris par les Iroquois à l'isle à la pierre le 25 Obre dernier a été tué par eux deux jours après sa prise. Il estait âgé de 40 ans.

sous-diacre ; le *12 juillet 1690*, Mathieu Ranuyer, un des premiers maîtres d'école ; le *28 septembre 1701*, François Dollier de Casson, supérieur, premier curé titulaire, découvreur, avide d'aventures auxquelles semblaient l'avoir préparé sa force herculéenne et son intrépide courage, pionnier à travers les solitudes immenses qui devaient l'amener jusqu'à l'Ohio et au Mississipi ; le *17 octobre 1704*, Joseph Mariet, dont toute la carrière se limita aux murs de l'Hôtel-Dieu ; le *12 avril 1706*, Michel Barthélemy, un des missionnaires de Kenté et de la Montagne ; le *20 juillet 1708*, Michel Cailhe et, quatre jours plus tard, le *24*, Jacques Boesson, l'un simple clerc, resté dans l'ombre de ses modestes emplois, l'autre mis en évidence par ses fonctions curiales.

Nous voilà déjà en *1711*. Le nouveau séminaire s'est construit sur la rue Notre-Dame. De hardis colons ont traversé la rivière Saint-Pierre et élevé leur maison sur les côteaux. L'église elle-même s'est embellie. Pour donner place à la foule des fidèles devenue plus considérable, aux religieuses et à leurs élèves, elle a été allongée de 24 pieds et on a jeté les fondations de la tour et du clocher.

Le *24 décembre 1711*, une fosse était ouverte pour Léonard Chaigneau qui était allé jusqu'à Sorel exercer son ministère ; le *3 janvier 1713*, pour Henri Antoine Meriel, dont toute l'activité avait été employée au service des malades ; le *11 septembre 1714*, pour Antoine Amable de Valens dont l'annaliste de la Congrégation Notre-Dame écrit : *ce digne M. connaissait parfaitement notre règle, prenant toute sorte d'intérêt à notre avancement dans la pratique des vertus propres à notre état*. Le *3 juillet 1715* est enterré Benoit Roche, un curé de la Pointe-aux-Trembles ; le *14 février 1719*, Olivier Lardet, un tout jeune prêtre ; le *26 avril 1722*, Gentien Rangard, un curé d'office de Montréal ; quelques jours plus tard, le *7 mai*, un curé de Saint-Laurent, François Séré ; le



30 juillet 1725, Robert Michel Gay, le premier supérieur de la mission du Lac; le 25 février 1726, Pierre Remy, un monagénnaire, curé de Lachine pendant vingt-six ans; le 8 août 1727, François Seguenot, le directeur spirituel de Mademoiselle Le Ber; un mois après, le 14 septembre, François Citoys de Chauxmaux, un grand seigneur et un apôtre. Successivement apparaissent ensuite dans les registres, à la date de leur sépulture, les noms de Louis François de la Faye, 7 juillet 1729; François Vachon de Belmont, 24 mai 1732; Jean-Gabriel le Pape du Lescoat, 9 février 1733; Jean-Baptiste Artaud, 24 mai 1734; Jacques le Tessier, 7 mars 1735; François Chèze, 25 mai 1740; François Donet, 10 juillet 1742; Jean Boufandeau, 29 août 1747; Simon Saladin, 8 octobre 1747; Mathieu Gasnault, 19 avril 1749; Jacques-Joseph Gladel, 30 décembre 1749; Antoine Benausse, 10 octobre 1750; Pierre Navetier, 18 janvier 1751; Pierre Le Sueur, 14 mai 1752; Maurice Quééré de Tréguron, 8 août 1754; Maurice Courtois, 9 avril 1755; Benoit Favre, 10 janvier 1755; Jean-Jacques Talbot, 3 janvier 1756; André Charlemagne Amplement, 16 décembre 1756; Jean-Marie-Mathias Le Minihi-Durumen, 27 janvier 1757; Louis Normand de Faradon, 19 juin 1759; Joseph-Hourdé, 11 mai 1760; Jean-Baptiste Chevalier, le 19 mai de la même année.

De cette longue liste deux noms se détachent, mis en vedette par la grandeur des événements auxquels ils ont été mêlés: Belmont et Normant, deux supérieurs, deux hommes d'action, deux hommes de Dieu. Les autres noms rappellent, pour la plupart, des curés des paroisses de l'île, quelquefois d'un peu plus loin, ou des prêtres attachés aux oeuvres de l'église paroissiale. Un seul semble briller d'un éclat plus vif: la chronique contemporaine a pris plaisir à relever les vertus singulièrement hautes et généreuses de Lescoat, elle est allée jusqu'à rapporter des miracles opérés à son tombeau.

Nous voilà en 1760, l'année terrible, l'année du combat final, de la lutte suprême. Québec est anglais, Montréal vers lequel convergent les troupes ennemies, va se rendre aux armées victorieuses. Je cède au désir de faire, à cette occasion deux remarques. Voici la première. J'ai supposé longtemps que devant le péril imminent dont Montréal était menacé, ce devait être partout un véritable désarroi où les plus forts perdraient la tête. Mais, pas du tout. J'en ai une preuve dans les funérailles de Mgr de Pontbriand, le 10 juin 1760. Elles ont été préparées avec un soin particulier. Jamais l'église n'avait été ornée d'autant de draperies, de tentures, de candélabres. Les invitations envoyées par M. Montgolfier aux curés du voisinage témoignent du désir qu'il a de rendre la cérémonie aussi pompeuse et solennelle que possible. On viendra de Québec pour y assister. Enfin l'oraison funèbre du prélat par M. Jollivet est un document historique bien connu. Mais cette sécurité pleine d'abandon fit bientôt place à un sentiment de crainte. C'est ma seconde remarque. La source qui alimentait le ministère paroissial est tarie alors que le Canada, échappant à la France, devient colonie anglaise. Les morts ne sont pas remplacés par des vivants, ni les vieillards infirmes par des jeunes, forts et actifs. On s'étonne d'abord, puis on a peur, puis l'angoisse étreint le cœur et, dans ce triste état des choses présentes, on se demande ce que sera l'avenir. Et il en sera ainsi jusqu'en 1794, à l'arrivée des onze (\*).

Je reprends maintenant, pour la terminer d'une haleine, la liste des sulpiciens enterrés dans l'ancienne église. Le 24 mars 1761, on enterrait Antoine Déat; le 14 avril 1763, Mathieu Falcoz; le 25 février 1765, Jean Girard; le 20 août 1768,

---

(\*) On désigna ainsi le contingent qu'après bien des démarches de la part du Supérieur, le gouvernement anglais laissait pénétrer dans le pays.

Guillaume Chambon; le 4 janvier 1769, Jean Matis; le 13 octobre 1771, Pierre Mathieu Gamelin; le 3 décembre 1773, Antoine Faucon; le 8 août 1774, Jacques Degeay; le 13 octobre de la même année, Gilbert-Alexis Favard; le 19 août 1775, Louis-Simon Perthuis; le 29 janvier 1776, Louis Jollivet; le 9 décembre 1777, Joseph-Marie de Castagnac de Pontarion; le 22 avril 1779, Jean-Pellissier de Féligonde; le 26 octobre 1780, Michel Peigné; le 4 août 1781, Jean-Claude Mathevet; le 10 janvier 1782, Melchior Gallet de Vallières; le 5 novembre de la même année, Pierre Sartelon; le 5 avril 1784, François de La Garde; quelques jours plus tard, le 24 avril, François Robert; le 19 août 1786, Jean Gay; le 13 février 1790, Jean-Baptiste Curatteau; le 29 août 1791, Etienne Montgolfier; le 17 octobre 1793, Vincent Fleury Guichard de Kersident; quatorze jours plus tard, le 31, François-Xavier Dézéry; le 24 octobre 1798, Gabriel-Jean Brassier. En 1800, deux noms: celui de Guillaume Guillimin, à la date du 12 juin et celui de Jacques-Antoine Gaiffe, le 16 juillet. En 1802, le 4 octobre, est enterré Guillaume-Marie de Garnier des Garêts. Un arrêt alors. La mort suspend son travail lugubre pendant quatre ans. Elle le reprend en 1806. Le 30 janvier de cette année, Charles-Bonaventure Jaouen est enterré. Puis vient le tour de Claude Poncin, le 12 mai 1811; d'Antoine Alexis Molin, le 22 septembre de cette même année; de Michel-Félicien Leclerc, le 11 mai 1813; de Jean-Baptiste-Jacques Chicoisneau, le 2 mars 1818; de Joseph Borneuf, le 17 novembre 1819; de François Ciquart, le 30 septembre 1824; de Charles Bédard, le 5 juillet 1825; d'Antoine Houdet, le 10 avril 1826; de Simon Boussin, le 8 novembre 1827; de Candide Le Saulnier, le 8 février 1830.

M. Le Saulnier fut le dernier sulpicien enterré dans l'ancienne église. Il clôt cette liste commencée en 1760 et dans laquelle il y a deux supérieurs, Montgolfier et Brassier, un

Fondateur de collège, Curatteau, des curés, des missionnaires, des aumôniers de religieuses et de malades. Une église nouvelle, l'église actuelle, s'élevait maintenant un peu au sud de la première qui allait bientôt disparaître complètement. Le 15 avril 1830, neuf mois exactement après l'inauguration solennelle du temple récemment construit, on transportait dans le sous-sol de la nouvelle église tous les corps de prêtres enterrés sous l'église de 1678. Quelques mois plus tard, le 29 juillet la fabrique faisait chanter pour tous ces défunts un service solennel. Le premier à reposer dans le nouveau cimetière fut Claude Rivière, un professeur du Collège, enterré le 12 juillet 1830. Il eut pour voisins, dans la suite des années, Henri-Auguste Roux, supérieur depuis 33 ans, le 11 avril 1831; Anthelme Malard, un missionnaire du Lac, le 24 novembre 1832; Michel Humbert, un autre missionnaire de sauvages, le 5 février 1835; Antoine Sattin, un aumônier de religieuses, le 25 juin 1836; Charles-Louis Lefebvre de Bellefeuille, apôtre du Témiscamingue, le 27 octobre 1836; Louis-Amable Hubert, attaché à l'Hôtel-Dieu, le 28 mars 1837; Jacques-Guillaume Roque, un directeur très aimé du Collège, le 5 mai 1840; Melchior Sauvage de Chatillonnet, un économiste du Séminaire, le 9 septembre 1841; puis les victimes du typhus, en 1847, Patrick Morgan, le 8 juillet, Etienne Gottofrey, le 13 (\*), Remi Carof, le 14, Pierre Richard, le 15, John Richard, le 24.

Nous sommes en pleine période contemporaine. Aux noms qu'il me reste à citer, je n'ajouterai rien. Ces noms sont connus des très-anciens. Ils réveillent, par eux-mêmes, trop

---

(\*) Etienne Gottofrey n'est pas mort de la maladie contagieuse, mais d'une chute faite dans une excavation que les réparations avaient rendue nécessaire à Bonsecours, alors que dans l'obscurité, le soir, il allait porter le Saint-Viatique.

de souvenirs glorieux et chers pour qu'il soit nécessaire d'écrire quoi que ce soit à leur louange. Le *12 janvier 1850*, on enterra Claude Fay; le *6 septembre 1854*, Jean-Baptiste Rouse; le *5 novembre 1856*, Jean-Baptiste St-Pierre; le *21 décembre 1860*, Sauveur-Romain Larré; le *13 juillet 1863*, Nicolas Dufresne; le *19 avril 1864*, Joseph Comte; le *16 septembre* de la même année, Hyacinthe Prévost; le *15 février 1866*, Dominique Granet; en *1866* aussi, le *24 août*, Joseph-Julien Perrault; le *22 octobre 1869*, Pierre-Louis Billaudèle et, deux mois plus tard, le *15 décembre*, Frédéric Bakewell. La liste va maintenant se clore. J'y ajoute en hâte les derniers noms: Luc Pellissier, le *27 août 1871*; Louis-Henri Bertin, le *7 novembre* de la même année; Joseph Préfontaine, le *6 mai 1872*; Vincent-Léon Villeneuve, le *29 avril 1873*. C'est tout. Désormais on allait enterrer à la montagne <sup>(10)</sup>.

\* \* \*

C'est un lieu tranquille, pieux, presque joyeux. Symétriquement, le long de quadrilatères encadrés d'une petite planche qui retient la terre et garde propres les allées étroites, s'alignent les tombes maintenant nombreuses. La voûte est toute blanche et tout blancs aussi les murs. C'est là, dans ce dortoir, humble comme leur vie, que dorment, rassemblés de tous les cimetières où s'étaient attardés leurs ossements et de toutes les situations où se sont dépensées leurs existences, les Sulpiciens qui ont fait, presque de toutes pièces, le passé de notre ville. Le murmure de prières fidèles y berce leur mé-

---

<sup>(10)</sup> Le quinze août mil-huit-cent-soixante-quinze, nous, soussigné, supérieur du séminaire de St-Sulpice de cette ville, avons inhumé provisoirement dans une des tours du séminaire de la montagne, pour être déposé plus tard dans la crypte qui est sous la chapelle du dit séminaire, le corps de Messire Antoine Mercier, etc.

moire vénérée. On y vient, non-seulement méditer sur la vanité et la fragilité des choses de la terre, mais encore pour évoquer des souvenirs et recevoir le solennel enseignement que donne la vertu récompensée et couronnée à la volonté qui travaille et qui lutte. Volontiers sur le linteau de cette porte qu'une main amie ouvre discrètement pour ne pas troubler la cité silencieuse, j'aurais mis ces mots : *Pax et vita*. A ceux qui l'avaient longtemps cherchée en vain, la paix est enfin venue ; à tous, la vie. Car ce n'est pas seulement la mort que le chrétien foule du pied dans le cimetière où il porte ses pas. L'écho des paroles du Christ, toutes les promesses de vie sans fin flottent et se perçoivent encore dans cette atmosphère de religieux recueillement. Sous la terre, ce qu'on entend, ce n'est pas le travail hideux de la désagrégation corporelle, c'est plutôt la sourde germination de moissons éternelles—acte miséricordieux de ce Dieu qui s'est engagé à délivrer nos os et à en faire comme les fleurs d'un jardin parfumé <sup>(11)</sup>.

Henri GAUTHIER.

---

(11) Isaie, 58-II.

## Le Mystère de la Vie

(SUITE ET FIN)

---

**L**A mort ! Encore un phénomène qui nous éclaire singulièrement sur la présence d'un principe différent de la matière dans l'organisme vivant ! Eh ! oui, ce petit être construit de façon si merveilleuse ne cesse de déguerpir et de mourir. Son édifice ne peut exister qu'à condition de rejeter sans cesse ce qui lui a servi. " La physiologie, dit magnifiquement Husley, écrit sur les portes de la vie *debemur morti nos nostraque*, en attachant à cette ligne mélancolique un sens plus profond que celui que lui donnait le poète latin. Sous quelque forme qu'il apparaisse, champignon ou chêne, ver ou homme, non seulement le protoplasma vivant doit mourir et se résoudre en ses éléments minéraux ; mais encore il meurt à chaque instant, et, vérité plus étrange qu'un paradoxe, il ne peut vivre qu'à la condition de mourir. "

Dans un roman français bien connu, intitulé *La peau de chagrin*, on voit le héros devenir possesseur d'une peau d'âne merveilleuse, qui lui donne la puissance de satisfaire tous ses désirs. Malheureusement la surface de cette peau représente la durée de la vie de son propriétaire, et à chaque désir satisfait, elle diminue proportionnellement à l'intensité de la jouissance demandée, jusqu'à ce qu'à la fin, le dernier lambeau de peau disparaisse au moment où le dernier vœu est exaucé. Balsac avait fait des études, qui avait donné à son esprit une haute portée et à son savoir une grande étendue ; aussi l'application qu'on peut faire de son étrange roman à la vé-

rité physiologique n'est-elle peut-être pas fortuite. Quoiqu'il en soit, la matière de vie est une véritable *peau de chagrin*, qui s'amointrit un peu à chaque acte vital. Tout travail suppose une dépense : le travail de la vie résulte, directement ou indirectement, de la dépense du protoplasma.

Chaque mot que prononce un orateur lui fait subir une certaine perte physique ; on peut dire, dans le sens le plus littéral, qu'il se brûle pour éclairer les autres. Tandis qu'il donne carrière à son éloquence, son corps se réduit peu à peu en acide carbonique, eau et urée. Il est clair que cela ne pourrait durer indéfiniment. Heureusement la *peau de chagrin* protoplasmique diffère de celle de Balsac par la propriété qu'elle possède de pouvoir se réparer et revenir à ses dimensions primitives après chaque perte subie <sup>(8)</sup>.

Oui, et là est encore la merveille, dans ce tissu, dans cet appareil, dans ce muscle et ce nerf, ou plutôt dans le protoplasme de ce muscle et de ce nerf (car le protoplasme seul est vivant), il existe un ouvrier mystérieux, sans cesse occupé à défaire et à refaire, à détruire et à rebâtir. S'il enlève une pierre à l'édifice, il la remplace immédiatement par une autre. Depuis le moment où la première cellule-oeuf, qui doit donner origine au vivant, se détache de l'ovaire, et commence à se nourrir, jusqu'au moment où la mort vient éteindre l'étincelle vitale, cet ouvrier diligent n'interrompt pas une seconde son travail de décomposition et de recomposition. Une particularité frappante, c'est qu'en dépit de cette décomposition incessante l'édifice s'élève petit à petit jusqu'à une certaine hauteur que le mystérieux et invisible architecte connaît, à laquelle il s'arrête, sans recevoir d'ordre de personne, se contentant dans la suite de réparer les brèches, dont il est du

---

(8) La base physique de la vie. *Revue scientifique*, année 1869.



reste lui-même l'auteur. Il doit exister une différence entre cette *construction* et cette *simple réparation* de l'organisme, mais où est-elle? Consiste-t-elle uniquement en ce que, pendant une certaine période la matière assimilée est en plus grande quantité que la matière désassimilée; en ce que le courant afférent l'emporte sur le courant efférent? La nutrition est-elle le seul acte de la vie végétative? L'augmentation ou évolution n'est-elle qu'une nutrition un peu plus active? Ou plutôt la nutrition elle-même n'est-elle qu'une impulsion évolutive, reçue dans la cellule-oeuf, renforcée par la fécondation, et dont l'activité, très énergique pendant l'époque de croissance, atteint un certain équilibre au temps de la maturité, et diminue dans la vieillesse? La mort naturelle ne serait-elle rien autre chose que l'épuisement de la force évolutive, dont la première cellule de notre organisme aurait été dépositaire? A ces questions, nombre de physiologistes répondent affirmativement. Quoi qu'il en soit, un fait est certain, c'est que la même matière ne peut servir que peu de temps à la vie. Toute parcelle de matière appelée à seconder la vie dans ses opérations intimes s'épuise vite à si noble fonction.

De là suit, que tout organisme vivant est le siège d'un va et vient continuel de corpuscules matériels. Nous appelons "notre dépouille mortelle" les quelques kilogrammes de matière que l'âme abandonne en dernier lieu. En réalité notre dépouille est autrement considérable; elle comprend les myriades d'atômes qui ont passé en nous depuis le commencement de notre existence. Pas un jour où cette dépouille ne se fasse; pas un jour où l'âme n'abandonne quelques parties de notre corps, où la vie ne s'éteigne en quelques-unes des molécules, qui nous ont appartenu et nous ont servi à végéter, à nous mouvoir, à nous déterminer, à penser. Le manque d'oxygène pour le vivant, nul ne l'ignore, c'est la mort. Or que fait l'oxygène? Il brûle nos tissus. Cette parole est donc vraie de Claude Bernard: " La vie c'est la mort ". Notre

corps se consume perpétuellement dans un gaz hors duquel nous ne pouvons exister.

Toutefois au sein de cette circulation, de ce flux et reflux où, comme autant de vagues microscopiques, les molécules ne cessent de passer du monde minéral au monde vivant et de retourner de celui-ci à celui-là, des formes identiques persistent. Prenez un organisme vivant quelconque ; sous les innombrables atômes qui se succèdent en lui sans interruption, sous ce tourbillon perpétuel c'est toujours le même individu, c'est toujours la même plante, le même animal, le même homme.

Quand, après une longue absence, vous revenez au pays natal, je vous le demande, ô philosophe matérialiste, qu'est-ce qui fait ainsi tressaillir votre coeur? Ah! vous reconnaissez celle, qui reçut votre premier sourire, qui essuya vos premières larmes, qui vous apprit sur ses genoux le nom, peut-être bien oublié depuis, de votre Père qui est aux cieux; vous reconnaissez vos frères et vos soeurs, vos amis d'enfance; vous reconnaissez le gardien fidèle de la maison, le chien, qui ne peut se lasser de vous prodiguer ses caresses; vous reconnaissez le chêne ou l'ormeau, dont l'ombre vous fut si douce; vous reconnaissez cette haie de ronces et de buissons auxquels vous croyez, à chaque pas, voir suspendu quelque ancien et cher souvenir. Voilà ce qui vous émeut si profondément.

Mais, dites-moi, si tout cela n'est, si vous-même n'êtes que matière, quel fondement à pareille émotion? D'où viennent ces reconnaissances si touchantes? Assurément il n'y a pas une molécule qui soit restée de celles qui composaient, au moment de votre départ, le corps de votre mère, celui de vos amis, le tronc de ce chêne ou de ces buissons. Vos lèvres ne sont plus tissées de la même matière, non plus que les lèvres de celle que vous embrassez si tendrement. Non, de part et d'autre, ce ne sont plus les mêmes molécules d'acide carbonique, d'eau ou d'azote. Et, cependant, cette quantité de matière, ainsi

complètement renouvelée, c'est ce que vous appelez toujours *le même individu*; vous n'en doutez pas, c'est bien le même que vous quittiez en pleurant, il y a vingt ou trente ans.

Je demande une raison suffisante à cette identité au sein de la succession, à cette immutabilité au sein du changement, à cette stabilité au sein de l'instabilité.

Hier encore vous étiez dans votre tranquillité accoutumée. D'où vous vient aujourd'hui cette tristesse endeuillée? Vous me montrez le cadavre près duquel vous veillez; et je ne comprends que trop. Pourtant si faisant violence à notre nature, nous voulons raisonner d'après vos principes matérialistes devant cette froide dépouille, je me permettrai de vous demander pourquoi votre tristesse et vos pleurs. Que pleurez-vous enfin? Ce cadavre n'a encore perdu aucun de ses atômes; il est intact; si dans le vivant il n'y a que matière et forces physico-chimiques, ne pouvez-vous le ramener à son état primitif? Si c'est la chaleur, qui s'en est échappée, quoi de plus facile que de l'y faire rentrer? La science moderne vous fournit mainte source de chaleur et de mouvement. En vérité une résurrection devrait vous être facile; que ne l'essayez-vous?

Ah! vous n'ignorez pas que même aidé de toutes les énergies électriques votre effort serait vain. C'est qu'il a disparu l'ouvrier invisible dont je parlais tout-à-l'heure. Il n'est plus là pour défaire et rebâtir, pour maintenir l'identité dans la mutualité. Voilà pourquoi le cadavre, objet de vos regrets, va désormais suivre les lois qui gouvernent la matière.....; voilà pourquoi le vent, qui passe sur nos cimetières, et soulève parfois des débris de chairs émiettées, ne nous apporte pas une poussière distincte de celle que nous foulons sur les grands chemins.

Il faut l'avouer, les phénomènes de la mort ne sont pas moins démonstratifs que ceux de la vie; ils ne nous disent pas

moins clairement qu'il existe au sein de la matière un principe distinct d'elle.

Oui, au vivant, le temps est mesuré; oui cet admirable organisme, théâtre d'opération si extraordinaires, doit retourner au monde minéral, d'où il était sorti (<sup>9</sup>). Tandis que la matière brute peut se vanter d'être éternelle et immobile, tandis que sur elle le temps semble n'avoir point prise, le vivant s'est à peine élevé à la maturité qu'il lui faut commencer à dépérir. Combien de plantes l'Himalaya n'a-t-il pas vu pâlir sur ses flancs abrupts? Combien d'aigles et de vautours sont venus mourir sur ces cîmes neigeuses? Lui, il est resté toujours le même.

N'importe la fleur éphémère qui meurt au pied du mont géant m'intéresse davantage. L'expression est proverbiale: passer comme la fleur des champs. Toutefois si chaque fleur passe, l'espèce ne passe pas; et pour obtenir la durée de l'es-

---

(<sup>9</sup>) Ce sont des infiniments petits, des poussières vivantes, qui développant leur propre activité dans certaines conditions favorables d'humidité, de nourriture, de température, décomposent la matière morte, et entreprennent même de détruire les êtres en pleine vigueur de vie. Quand ils s'attaquent aux êtres supérieurs, on les appelle virulents. Les *virus* sont donc des organismes vivants. Heureusement on est arrivé à les cultiver artificiellement dans l'organisme et à rendre ainsi celui-ci réfractaire à leur atteinte. Ce sont les vaccins.

Nul n'ignore aujourd'hui que les moisissures, les fermentations, les putréfactions, les maladies contagieuses et épidémiques, la tuberculose, et en général toute destruction de la matière organique sont l'oeuvre de microbes vivants, dont la nocivité s'atténue ou s'augmente suivant la culture et les conditions physiques où ils se trouvent.

Quand on commença, dans le monde scientifique, à laisser entendre que les agents de la décomposition des corps et de la circulation des substances organiques pourraient bien être des animalcules, *Liebig*, un savant allemand, déclara que c'était raisonner comme un enfant qui croirait expliquer la rapidité du Rhin en l'attribuant au mouvement violent que les nombreuses roues des moulins de Mayence impriment à l'eau dans la direction de Bingen. Mais c'est justement ce qui se passe. Les agents de ce fleuve toujours coulant de molécules matérielles, ce sont en effet des animalcules imperceptibles à l'oeil nu.

pèce, quelle autre puissance étonnante Dieu a mise dans le vivant ? Avant de tomber, avant que ses dernières molécules soient rentrées dans le torrent de la matière minérale, la plus humble plante a accompli une grande oeuvre, elle a confié à la terre une petite graine, en qui elle va revivre. Et l'orage aura beau se lever, l'ouragan aura beau promener la chétive graine à travers monts et vallées, pourvu qu'elle trouve un sol favorable, elle n'a rien à craindre. Les tempêtes ne peuvent rien contre l'être mystérieux qu'elle porte dans sa fragile enveloppe; elle est dépositaire de la vie, et de la vie d'une telle espèce. Si c'est d'un peuplier qu'elle est tombée, il n'est pas à craindre qu'elle produise un érable. La voilà qui à son tour sort de terre, grandit, se crée un tronc, des feuilles et des fleurs, tout comme la plante-mère. Pourquoi cette ressemblance? Dans quel invisible moule est-elle coulée? Quel dessin caché dirige son développement? Qu'est-ce qui lui apprend à croître jusqu'à telle limite, à produire des feuilles et des fleurs de telle dimension, de telle couleur, de tel nombre? Qu'est-ce qui lui apprend à élaborer, elle aussi, un germe; puis, ce germe une fois emporté au gré du vent, à jaunir et à tomber? Mais elle ne meurt pas tout entière, puisque le germe laissé par elle, suivant la même marche, la continue.

Ainsi par des germes microscopiques, par des cellules-oeufs, se maintiennent, à travers toutes les décadences des individus, les races et les espèces, soit végétales, soit animales; ainsi doit couler le flot vital jusqu'au jour où celui qui l'instilla au sein de la matière lui dira: assez! ne va pas plus loin!

Essaiera-t-on encore d'expliquer cette transmission de la vie par les seules forces physico-chimiques? Essaiera-t-on d'attribuer cette série de phénomènes, que nous venons d'observer, entre la plante-mère et son germe, au seul mouvement physique? Mais comment se fait-il qu'au sein de tous les ca-

taclysmes, par où passe notre terre, ce mouvement n'est jamais troublé? Comment se fait-il qu'en dépit de l'influence des corps environnants ce mouvement produit toujours du mouvement de même espèce et en quantité invariablement déterminée? D'après les théories en vogue aujourd'hui le mouvement n'est-il pas soumis à de perpétuelles transformations? N'est-il pas de son essence de se modifier sous le moindre choc? Est-il une force physique qui donne naissance à une seconde force autrement qu'en s'affaiblissant elle-même d'autant? Une force de vingt kilogrammes, par exemple, pourra bien engendrer une force de dix kilogrammes, mais ce sera en perdant cette dernière quantité; et si elle engendre une force égale à elle-même, elle se trouvera totalement anéantie. Il n'en est point de même du vivant qui, ayant communiqué à son germe une force égale en tout point à celle d'où il est venu n'en continue pas moins à subsister. Voyez le chêne! Est-ce que, pour avoir produit son gland, il en lève moins fièrement son front vers le firmament? Si donc le mouvement est incapable d'expliquer la transmission de la vie, et si, d'autre part, comme le proclament nos savants, toute l'activité de la matière se ramène au mouvement, il faut nécessairement admettre qu'il y a dans le vivant autre chose que de la matière; il faut que les naturalistes orgueilleux le confessent; sous leur microscopes, au bout de leur regard, dans une minuscule parcelle de matière, Dieu prend plaisir à leur cacher un principe substantiel, simple, indivisible, auteur de merveilles, qui dépassent le pouvoir de toute force physique (10).

---

(10) Le vivant, quelque minuscule qu'il soit, possède un degré d'être plus grand que le minéral, quelque gigantesque qu'il soit, parcequ'il agit davantage. C'est toujours à l'acte qu'il faut en venir pour assigner à chaque chose son rang. On n'existe que pour agir; de même on ne vit que pour agir; l'acte a été la cause finale qui a dirigé l'Ouvrier suprême dans la constitution intime de chaque être. C'est pour le diamant que l'or-

Qu'importe que nous ne l'apercevions pas? Est-ce un motif de le nier, au risque de violenter notre raison? N'est-ce pas plutôt une occasion d'avouer humblement notre faiblesse et de rendre hommage au Créateur en lui disant: " J'ignore, ô mon Dieu, mais vous, Seigneur, vous savez! Vous avez tout contemplé dans votre divine essence. Tout ce qui m'entoure a son exemplaire dans votre intellect suprême! Merci d'avoir découvert à mes yeux de chair quelques-unes des créatures formées sur cet exemplaire éminent! Merci aussi de m'en avoir caché tant d'autres! Cela vous l'avez fait, suivant les décrets d'une sagesse infinie, pour mon bien! Ma profonde ignorance ne m'empêchera pas de m'écrier avec toute la ferveur d'une âme reconnaissante et ravie: *Benedicite, omnia opera Domini, Domino!* "

La conclusion, c'est que l'hypothèse d'une évolution universelle, entendue au sens matérialiste, est une chimère. La vie, considérée même au degré infini, la vie telle qu'elle se rencontre dans le végétal le plus chétif, est là pour protester. La vie rompt cette chaîne homogène qu'Herbet Spencer et consorts prétendent découvrir entre tout ce qui existe, entre les phénomènes d'un atôme de poussière et ceux d'un cerveau humain. Pour passer du monde minéral au monde vivant, nous l'avons vu, il n'existe ni pont, ni anneau.

Toutefois qu'il y ait un rapport étroit, qu'il y ait une harmonie admirable entre les forces de la matière et la force vitale, c'est incontestable. Il y a subordination entre les de-

---

fèvre bijoute l'écrin, c'est pour le prince que l'architecte bâtit le palais; de même c'est pour l'acte que Dieu donne l'être. L'être est l'habitat de l'acte. Plus l'acte sera parfait, plus l'habitat le sera aussi; car ici la relation est bien autrement intime qu'entre un palais et son hôte. Il est vrai que l'être est l'habitat de l'acte, mais au point de le produire.

grés de la vie; de même il y a subordination entre la vie et les forces physiques. La vie intellectuelle ne peut agir sans la vie sensitive, la vie sensitive sans la vie négative, la vie végétative sans les forces matérielles. La pensée resterait atrophiée si elle n'était éveillée par les perceptions des sens; les sens seraient paralysés si la nutrition ne les soutenait; la nutrition n'aurait pas lieu sans les réactions chimiques. Dieu a fait cette merveille d'unir à de la matière étendue un principe un et indivisible, d'où est sorti le vivant. Union qui pour être tout-à-fait mystérieuse ne saurait être niée. Il y a bien une loi de continuité qui relie les uns aux autres tous les phénomènes de l'univers; seulement, c'est une loi tout autre que celle imaginée par les matérialistes. Il appert évidemment que la nature physique est le fondement, le *substratum* de toutes les autres; sur elle s'appuient les natures végétatives, sensitive et raisonnable. Mais que ces natures soient identiques, non!

M. TAMISIER, s. j.

---



## Mouvement des Idées

---

### BULLETIN DE POESIE CANADIENNE

---

SOMMAIRE.—La poésie grandiloquente : *Remi Tremblay, William Chapman.*  
—Poèmes historiques : *Adolphe Poisson, Bourbeau-Rainville, Pamphile Lemay.* — La poésie intime : *Albert Lozeau.* — La poésie d'allure philosophique : *Alphonse Beaugard, Guy Delahaye.*

---

**N**OTRE poésie canadienne semble avoir passé par trois phases principales. Depuis 1880 environ, l'*Ecole littéraire* de Montréal, tout en invitant nos artistes à observer les paysages laurentiens, les pousse davantage à l'étude et à la peinture de leur coeur. Elle ajoute ainsi de nouveaux éléments à la veine qu'avait surtout exploitée, depuis 1860, l'*Ecole* dite de Québec : le culte de nos défenseurs et les grandes scènes de notre histoire. Le groupe des poètes antérieurs (1800-1860) n'avait guère puisé à ces sources d'inspiration. Il mettait son ardeur à faire miroiter dans ses oeuvres l'esprit—esprit voltairien parfois, esprit gascon souvent.

La facture de leurs vers, tout autant que leurs sujets, distingue les rimeurs de ces trois époques. Disgracieuse, maladroitement hachée sous la plume de Mermet, de Quesnel et de Bibaud, la ligne poétique s'infléchit avec plus de souplesse chez Nelligan, Lozeau, Ferland et Gill. Ceux-ci lui enlèvent la raideur compassée dont la déparaient parfois Crémazie, François-Xavier Garneau et Fréchette.

\* \* \*

De cette ancienne solennité du vers canadien M. Remi Tremblay considère-t-il la disparition si lente comme une déchéance ? Une bonne partie de son dernier volume <sup>(1)</sup> est faite de ces lignes redondantes où l'entassement des mots cache mal le peu de précision de la pensée.

Sans doute, un noble sentiment hante le coeur du poète. Comme tout être bien né, il préfère à tout autre son pays. Il le chante souvent sur un mode facile et vrai <sup>(2)</sup>. Son oeil goûte la vaste mer, les monts abruptes, les larges horizons, les cieux étoilés; les spectacles de la nature reviennent dans son oeuvre sous toute espèce de formes. Il aime les enfilades caustiques de la satire, la piqure brûlante de l'ironie, la pointe inoffensive du calembour. Un esprit joyeux et gai perce ça et là, issu de la bonhomie qui distingua nos pères, héritiers eux-mêmes de la Gascogne ou de la Normandie.

Est-ce pourtant que les ailes du poète soient trop lourdes pour la légèreté de l'atmosphère divine? Est-ce l'atmosphère qui, trop pesante, écraserait le mince tissu de ses ailes? A peine sa Muse a-t-elle pris son vol qu'elle semble s'ébattre, comme un oiseau surpris par un air trop piquant, et retombe avant d'avoir dérobé aux nues leur secret. La thèse intéressante du *déracinement* est énoncée seulement; il faut courir trois pages plus loin pour en retrouver des filaments épars <sup>(3)</sup>. *La Mer* offre l'exemple frappant d'une composition où manque le souffle. Après les trois premières strophes, le véritable sujet est épuisé. L'auteur essaie cependant de le

---

<sup>(1)</sup> Tremblay (Remi) : *Vers Idéal* (7.9 x 5.4, 351 pp., Ottawa, 1912).

<sup>(2)</sup> Pages 147, 203.

<sup>(3)</sup> Pages 80-83.

reprendre et de développer le contraste entre deux immensités, celle des ondes, celle des cieux; emporté par le premier qui cadre avec le titre, il oublie ce deuxième élément, le seul qui réclamerait un commentaire. On échouera toujours à tenter de refaire *Ce qu'on entend sur la montagne* de Victor Hugo.

Ce même Victor Hugo, si lâche dans le drame, n'eût certainement pas attaché de cette façon le noeud de *L'Intransigeant* :

La réalité m'offre un dilemme effrayant.  
.....

Si je trompe les gens pour le frère d'Alice, ,  
Je deviens par le fait indigne d'être aimé ;  
.....

Et, si je veux rester digne de son amour,  
Il me faut la quitter sans espoir de retour.

Il n'aurait pas non plus entassé autour du même centre des métaphores de ce type :

L'orgue de notre basilique  
*Tressaille* harmonieusement  
Et sa grande *voix* métallique  
*Plane* majestueusement

Lorsque de votre art le génie  
Vous *poigne* et, vous *transfigurant*,  
*Couvre de ses flots* d'harmonie  
Tout le mécanisme vibrant (\*).

Ces vers, qui ne rendent guère les harmonies de l'instrument, pâlisent devant ceux-ci :

Guignol n'a pas donné son nom  
A cette affaire-là comme on  
A pu le croire (\*).

(\*) Page 269.

(\*) Page 176.

Et l'incorrection suivante n'est qu'un échantillon cueilli entre bien d'autres :

*Au soupirant loin de l'objet aimé*  
 .....  
 L'illusion verse un rayon d'espoir <sup>(6)</sup>.

A cause de cette raideur dans la facture, à cause des amas de mots qui dans ses vers noient souvent la pensée <sup>(7)</sup>, à cause enfin de son inexpérience à soutenir les sujets abstraits, M. Tremblay pourrait difficilement compter sur ce volume pour accroître sa gloire d'écrivain. Sa foi patriotique et religieuse, si vive pourtant, aurait dû fournir à sa Muse un tremplin plus élastique.

Celui d'où s'élançe la Muse de M. Chapman lui communique une telle agilité qu'elle emporte d'un bond le poète sur les sommets <sup>(8)</sup>. Que celui-ci chante la vaillance des *Preux* ou la modestie des *Forsts*, qu'il exalte l'oeuvre civilisatrice de notre clergé <sup>(9)</sup> ou le vol de *La Mouette*, son vers garde la même ampleur, la trompette rend le même son, les mêmes épithètes grandioses se pourchassent et s'agglomèrent. Cette uniformité du ton finit par lasser quand elle n'agace pas, ce qui arrive à la lecture de *L'Avalanche* et de *L'Ouiatchouan*.

C'est que, dans ces pièces et d'autres pareilles, l'auteur échafaude les uns sur les autres les plus vilains de ses procédés. Les adjectifs s'empilent <sup>(10)</sup>, de longues *queues* traînent la pensée dans la poussière de mots inutiles <sup>(11)</sup>, le

(6) Page 314.

(7) Pages 26-27, 45, 53, 57, 61, 181.

(8) Chapman (William) : *Les Fleurs de givre* (8 x 5.4, 242 pp., Paris, 1912).

(9) Pages 185-187.

(10) Pages 53, 61, 87, 89, 90, 102, 113.

(11) Pages 17, 57, 114, 120, 174.

rhythme se brise d'une façon étrange <sup>(12)</sup> et la strophe répercutée, avec des sonorités différentes, des impressions toujours les mêmes <sup>(13)</sup>, comme le paon étale, sur des plumes toutes pareilles, les nuances variées de ses couleurs chatoyantes. La prodigalité des mots, dans la fin de *La Mouette* et ailleurs <sup>(14)</sup>, décèle chez M. Chapman le même goût pour la verbosité que nous reprochions à M. Tremblay. Une image où perce la sensiblerie peu orthodoxe d'Elvire et des romantiques clôt sur une incongruité l'histoire d'un double suicide (*Sous les eaux*) :

Ce soir, on trouvera, près du bord consterné,  
Le couple enseveli sous l'onde, l'oeil tourné  
Vers le ciel d'où descend la clémence divine.

La série intéressante des *Mois* est gâtée par l'emploi du calendrier révolutionnaire et de la mythologie désuète. L'auteur y substitue l'insipide *Santa Claus* au petit Jésus de Noël. Il y insiste trop sur les caractères qui sont communs aux saisons de tous les pays, pas assez sur les traits qui leur sont propres au Canada. Enfin, dans l'hommage à *Soeur Olier*, on lit cette métaphore :

Bien des coeurs, qu'eût meurtris le doute universel,  
Sont emportés aux bras des saintes espérances,

et, dans *La Mouette*, ces deux images superposées :

.....La noire fumée  
Qui monte de l'enfer allumé dans les flancs  
Du rapide steamer en proie aux flots hurlants.

Ecartons ces défaillances et d'autres encore. Nous aurons plaisir alors à reconnaître que, comme l'oeil de M. Chapman sait bien voir certaines scènes de notre nature, son esprit

<sup>(12)</sup> Pages 17, 52, 58, 143.

<sup>(13)</sup> Pages 11, 27.

<sup>(14)</sup> Pages 111-112, 181-182, 201.

exploite souvent avec bonheur le symbole et agrandit avec non moins de bonheur de modestes sujets. Son adresse versifiée *A un évêque canadien* s'achève en un éloge vibrant des travaux accomplis par nos missionnaires. Le rapprochement est heureux entre *La Provence* qui dompte les flots et la France qui subjugué le monde (*En Mer*). Il nous paraît de meilleure venue que celui du cerf et du poète qui tous deux tremblent en entendant l'un la meute des Zoïles, l'autre la clameur des chiens. On s'arrête volontiers à cette page de tristesse résignée qu'est *Nevermore*, à tant de tableaux vigoureusement ou délicatement brossés <sup>(15)</sup>, à certaines évocations tirées de l'histoire nationale ou personnelle <sup>(16)</sup>, au choc des émotions diverses qui se disputent les âmes les plus rudes <sup>(17)</sup>. M. Chapman, psychologue ingénieux ou paysagiste discret, oublie là la grandiloquence.

Cette grandiloquence! M. Chapman est délicieux quand il y renonce. Il faut entendre parler son coeur dans l'épître *A Jean Aicard* et les trois strophes finales de l'élégie *Au printemps*. Son imagination, qui parfois se pique jusqu'à l'excès au jeu des couleurs <sup>(18)</sup>, emprunte à l'atelier de la foi des plaques lumineuses, presque immaculées :

La lune, qui blanchit le bord du firmament,  
Sur l'autel de l'azur brille comme une hostie  
(*L'approche du soir*) ;

L'ange tend, radieux, le vase de son coeur  
Parfumé comme un lis et pur comme un ciboire  
(*Vinum divinius*) ;

Et des guérets fumants, inondés de rayons,  
Vers l'ostensoir des cieux un encens d'or s'élève  
(*Mai*).

<sup>(15)</sup> Pages 101-103, 149-152, 156, 223, 227.

<sup>(16)</sup> Pages 104, 107, 153.

<sup>(17)</sup> Pages 82-83, 97.

<sup>(18)</sup> Pages 64, 114, 169.

Ce dernier vers, le plus rutilant du recueil, montre jusqu'où M. Chapman peut atteindre quand il dédaigne, au profit de l'idée, du sentiment et de l'image, le sonore cliquetis des mots.

\* \* \*

Comme le poète des *Fleurs de givre*, MM. Adolphe Poisson<sup>(19)</sup> et Bourbeau-Rainville<sup>(20)</sup> chantent la patrie. Au lieu de s'inspirer du présent, ils remontent à travers nos annales et célèbrent le deux cent cinquantième anniversaire de la triomphante défaite de Dollard, le cent cinquantième de celle de Montcalm.

Enveloppé dans sa gloire, le marquis dort. M. Poisson déroule devant lui, en de sobres tableaux, les grandes époques de notre histoire depuis 1760 : 1802, 1812, 1837, 1840, 1867, 1908. A mesure que défile ainsi chacune des phases de notre vie ethnique, un ange éveille le héros et lui explique les événements. Il faut savoir gré au poète de cette forme qui, pour n'être pas neuve en littérature, paraît dans la nôtre une originalité. Il faut louer encore, avec la sobriété des peintures, la plénitude de ces vers. Il était si facile, en un sujet pareil, de gonfler de mots tonitruants des périodes ronflantes!

On voudrait seulement que le poète eût varié davantage le cadre de ces brefs récits. Au lieu d'entendre toujours la confiance de l'ange, on aimerait que le héros parlât lui aussi et même dialoguât avec nos grands hommes d'Etat ou d'Eglise. Plus divers ainsi, les tableaux eussent été plus vivants. Des douze vers qui les terminent nous supprimerions volon-

---

(19) Poisson (Adolphe) : *Le Sommeil de Montcalm* (9.5 x 6.5, 5 pp., Ottawa, 1910).

(20) Bourbeau-Rainville : *Dollard des Ormeaux*, drame historique en neuf tableaux (7.1 x 4.10, 167 pp., Beauchemin, Montréal, 1911).

tiers les six premiers, d'un ton trop oratoire. Une mauvaise lecture du manuscrit a faussé l'impression d'un vers qui doit sans doute se lire ainsi :

Oubliant que pour elle on se battait là-bas.

En 1660, à l'époque choisie par M. Bourbeau-Rainville, la France n'oubliait pas encore que des preux ici succombaient pour sa gloire. D'entre eux le plus grand sans doute, le plus jeune peut-être, Dollard, fit la mort d'un géant. C'est la préparation à cette mort héroïque, par un non moins héroïque sacrifice, qui constitue le drame imaginé du magistrat de Hull.

On se rappelle le thème si simple de *Bérénice* : De Titus ou d'Antiochus qui épousera la reine de Bithynie? *Dollard* ne contient qu'un personnage principal de plus et se résume en ce *schema* : A qui, de Dollard, de Jean le Gardeur ou de Grizou, Lucile de Queylus donnera-t-elle sa main? Mais on sait aussi par quel avis sévère Bérénice délaissée congédie Antiochus à la fin de l'élégie racinienne :

Sur Titus et sur moi réglez votre conduite :  
Je l'aime, je le fuis ; Titus m'aime, il me quitte ;  
Portez loin de mes yeux vos soupirs et vos fers.

Dans *Dollard* l'intrigue est beaucoup plus compliquée. Par contrainte, dès le troisième tableau, Lucile a épousé Le Gardeur, quand survient son fiancé : la reconnaissance immédiate de Lucile et de Dollard ouvre une seconde action. Elle briserait l'unité du drame si l'auteur ne nous faisait entendre aussitôt que le résultat de la lutte sera le même pour les trois aspirants :

.....L'ange de l'hymen par l'ange de l'amour  
Dans ce duel nocturne est vaincu sans retour.



De fait, ni Grisou n'obtient la main de Lucile ni Le Gardeur ne la garde après l'avoir obtenue, ni Dollard, qui l'a tant méritée, ne l'acceptera en définitive.

Par cette dualité d'action comme par cette unité d'effet, ce drame est donc bien *moderne*. Il paraîtra l'être davantage si l'on considère que l'intrigue se développe non pas par l'évolution des sentiments qu'éprouvent les personnages, mais par des trucs empruntés au *Roi des Oubliettes*. Le retour de Dollard explique sans doute la fuite de Lucile. Le parti que prend le héros, au cinquième tableau, la prépare également au sacrifice. La résolution qu'elle adopte, au sixième, est le fruit naturel de sa noblesse d'âme. Que de situations pourtant procédent d'une pure mécanique! A ce genre de procédés se rattachent la preuve de la culpabilité de Lucile appuyée sur son abandon de l'anneau nuptial, l'évidence du crime de Grisou que démontre la lettre de Le Gardeur, le mensonge que menace d'employer Grisou pour contraindre Lucile à l'épouser, la présence d'Annahotaha à la fin du drame <sup>(21)</sup>.

A ces apports de l'extérieur ajoutez les invraisemblances. Aucun combat sérieux contre elle-même ne dispose Lucile soit à se marier <sup>(22)</sup> soit à fuir <sup>(23)</sup>. Jusqu'au quatrième tableau, seuls Grisou et la fiancée de Dollard ont reconnu celui-ci; le voilà tout-à-coup qui harangue ses soldats! L'on se rend difficilement compte pourquoi, au septième tableau, deux scènes précèdent l'arrivée du bataillon, elle-même assez inopinée. On trouve assez peu naturel l'effort des conscrits pour répondre tous différemment à l'appel nominal, absolument invraisemblable la confiance faite à Dollard mourant par le chef iroquois <sup>(24)</sup> et nullement approprié au ton d'une conversa-

---

<sup>(21)</sup> Page 73.

<sup>(22)</sup> Page 40.

<sup>(23)</sup> Page 65.

<sup>(24)</sup> Page 162.

tion le sujet de l'entretien qui occupe toute la première scène du neuvième tableau. Quel effet n'eût pas tiré de la reconnaissance de Lucile et de son fiancé Dollard en face du nouvel époux un véritable artiste <sup>(25)</sup> !

Le *Dollard* de M. Bourbeau-Rainville a donc le défaut de toutes les pièces à tiroirs. Les influences extérieures y remplacent trop le développement naturel des caractères. La noblesse de Lucile et du héros rachète un peu ce tort grave. Nous ne voyons rien qui compense la versification anguleuse, alambiquée et même obscure <sup>(26)</sup> de l'auteur, l'abus qu'il fait de la mythologie <sup>(27)</sup>, l'évocation malencontreuse d'un mot vide de l'Empereur <sup>(28)</sup>, rien, si ce n'est cette excellente définition des deux fiancés :

Notre coeur est semblable à la claire fontaine  
Qui déverse les pleurs de sa coupe trop pleine  
Tout en réfléchissant la lumière des cieus <sup>(29)</sup>.

Dont la douce chanson *nous* berce quand *on* dort (p. 43).

Eclat lumineux d'une invincible espérance tamisé par la douleur des larmes : n'est-ce pas là aussi toute l'âme d'Evangéline ? *Evangéline*, c'est cependant le poème de la foi en l'avenir, plus que celui des pleurs versés sur le passé ; c'est un épithalame, l'hymne d'un mariage qu'un siècle et demi d'exil a retardé, mais dont le noeud se lie enfin sous la pression de la volonté nationale. Un chant pareil peut bien éveiller chez d'autres un sentiment d'indignation, contre le poète s'ils sont vils, contre eux-mêmes s'ils sont nobles. Le seul sentiment qu'il excite chez nous, hommes de même sang que

<sup>(25)</sup> Pages 55-56.

<sup>(26)</sup> Page 90.

<sup>(27)</sup> Pages 124-125.

<sup>(28)</sup> Page 79.

<sup>(29)</sup> Un classique passerait difficilement au poète les rimes *faveur* et *lutteurs* (p. 139). Un écrivain n'a pas le droit de dire :

les Acadiens, c'est celui de l'admiration. Elle double du fait que le rappel de cette union si longtemps empêchée coïncide avec l'heure où l'Acadie reconstituée semble recouvrer définitivement l'héritage des aïeux.

On ne la ménage pas plus à l'interprète qu'à l'héroïne et à l'auteur quand on a lu l'adaptation de M. Lemay <sup>(30)</sup>. L'écrivain si précis des *Gouttelettes* a pris certaines libertés avec son modèle. Il ne s'en est pas tellement éloigné qu'il ait faussé le moins du monde la physionomie des personnages ou la description des pays. Ce même mérite distinguait déjà la traduction trop peu connue de M. Godefroid Kurth. M. Lemay y joint celui de ce vers généralement souple, et même harmonieux, dont il a chez nous le secret. Le passage relatif à l'été de la Toussaint s'achève sur ce couplet mélodique :

Les plaintes de la brise, et les battements d'ailes  
Derrière les replis des sylvestres dentelles,  
Dans un réveil d'aurore ou dans un vol d'amour,  
De ces jours enchanteurs tout fêtait le retour <sup>(31)</sup>.

M. Lemay n'a pas davantage peur des termes populaires. Leur apparition au bout d'une ligne rappelle la fidélité au parler des ancêtres qu'ont gardée les gens d'Acadie plus encore que ceux de Québec :

Sous son bonnet léger.....  
Luisaient des boucles d'or.....  
Que la mère, en mourant, à sa fille *quitta* <sup>(32)</sup>.

(À SUIVRE).

Emile CHARTIER.

<sup>(30)</sup> Lemay (Pamphile) : *Évangéline*, traduction libre (7.6 x 4.9, 211 pp., Montréal, Guay, 1912).

<sup>(31)</sup> Page 33.

<sup>(32)</sup> Page 25.

## Causerie médicale

---

SOMMAIRE. — La question Friedman. — La première conférence des *gouttes de lait* de Montréal. — Les progrès en médecine et l'Eglise catholique. — Les médecins jugés par les magistrats. — La dernière maladie de Pie X. — L'oeuvre du docteur Sévérin Lachapelle.

---



A question Friedman a passionné pendant quelque temps l'opinion publique, non seulement à Montréal, mais dans toute la puissance du Canada.

Le docteur Friedman est-il un grand savant, un grand bienfaiteur de l'humanité? Ou bien n'est-ce qu'un grand charlatan? Comment convient-il de le recevoir? Que faut-il penser de sa méthode? Telles sont les questions que le public a cherché pendant deux mois à résoudre, ce que les dépêches contradictoires des journaux rendaient plutôt difficile. Car la question Friedman fut une question soulevée et discutée uniquement par la presse, et nous n'en parlerions pas dans cette revue si l'opinion publique n'en avait pas été si profondément émue.

C'est qu'il n'y a pas de question d'un intérêt plus général à résoudre que celle du traitement de la tuberculose, de la tuberculose à forme pulmonaire surtout. C'est éveiller des espérances innombrables et bien légitimes que de promettre d'enrayer un pareil fléau. Tout médecin, inconnu la veille, qui fait cette promesse, est sûr d'être écouté par une foule nombreuse, prête à tout essayer, et qui n'entend pas tolérer d'obstacles sur la route d'une guérison ainsi annoncée et espérée. Mais il faut s'empresser d'ajouter que rien n'est

plus inhumain que de faire à des malades, à des souffrants, souvent à des désespérés, de semblables promesses, si l'on n'est pas absolument sûr de les tenir. L'humanité et la justice sont d'accord pour exiger de celui qui promet les plus sérieuses garanties de sincérité et de compétence.

Or, laissant de côté les articles nombreux, et souvent inspirés, de nos grands journaux, voici comment se présentait en Amérique la question Friedman, du moins aux yeux de la profession médicale, qui est bien, on l'admettra, un peu juge en la matière.

Les médecins savaient, pour l'avoir lu dans les revues médicales, que le Dr Friedman, assistant bactériologiste dans un laboratoire allemand, prétendait, dans une communication faite à la *Société Médicale de Berlin*, avoir trouvé un sérum curateur de la consommation. C'était prétendre à beaucoup, et le public médical avait hâte de connaître les résultats de la méthode annoncée. On demanda au Dr Friedman de démontrer l'efficacité de sa méthode en traitant des malades, et de faire connaître la nature de son remède en le soumettant à l'approbation de l'*Institut sérothérapique* de Francfort.

Si Friedman, à ce moment-là, avait su convaincre les savants et les médecins de l'efficacité de son sérum, il eut acquis du coup une glorieuse réputation : les honneurs et les donations auraient plu sur lui, le monde entier aurait acclamé un bienfaiteur nouveau. Mais Friedman refusa toute épreuve sérieuse. Il prétendit que les voies officielles, en Allemagne, étaient compliquées et longues à suivre, que la gloire de sa découverte mettrait des jaloux sur son chemin, que l'on ne saurait pas, dans son pays, lui rendre justice, que seule l'Amérique savait être impartiale aux jeunes savants. Et, s'étant tenu éloigné de toute société savante, de tout congrès scientifique, mais après beaucoup d'entrevues et d'articles de presse, Friedman, un beau matin, s'embarqua pour New York.

A New York, on connaissait ces faits. Il ne faut donc pas s'étonner si les autorités américaines n'ont pas reçu le médecin allemand à bras ouverts. Mais celui-ci ne se laissa pas déconcerter. Il en appela au public de " cette persécution intéressée ", qui l'empêchait " de sauver des milliers d'existences ", et accepta de donner des démonstrations gratuites dans les villes où on voudrait bien l'inviter. C'est alors que commença cette tournée-réclame, dont les étapes, au Canada, furent Montréal, Ottawa et Toronto.

Il faut, dans toute cette histoire, louer les médecins canadiens de leur attitude. Pour ne pas désappointer le public, surexité par une réclame incessante, ils consentirent à mettre Friedman à même de prouver l'efficacité de son sérum. De nombreux malades, choisis dans les dispensaires, et connus des médecins spécialistes, furent inoculés par Friedman et ses assistants au *Royal Edward Institute*, à Montréal, à l'*Hôpital Atwater* à Ottawa, et à l'*Hôpital général* à Toronto. En outre, Friedman fut invité à prendre la parole à une séance de la *Ligue antituberculose canadienne*, présidée par le duc de Connaught.

On remarqua que le médecin allemand ne donnait que fort peu d'explications, s'en excusant par son manque de connaissance de la langue anglaise. C'était peu important d'ailleurs, puisqu'on voulait surtout constater les effets thérapeutiques du sérum. Les malades eux-mêmes démontreraient ce que valait la nouvelle cure. Les médecins canadiens ont donc été de la plus entière bonne foi. Il est regrettable que l'on ne puisse pas en dire autant du Dr Friedman lui-même.

Friedman, en effet, n'insistait que sur un point, très important, disait-il : le sérum n'agissait que plusieurs semaines après l'inoculation, il fallait attendre au moins un mois et demi à deux mois avant d'en juger les effets, même si dans

l'intervalle les malades tuberculeux paraissaient aller plus mal. Quant aux malades à inoculer, il les acceptait tous sans hésitation, qu'ils fussent au début ou à la période ultime de la maladie.

Voilà un médecin, direz-vous, qui est certain de l'efficacité de son traitement; autrement, il n'aurait pas accepté cette épreuve.? Attendez! Il a accepté de commencer l'épreuve, soit; mais il n'a pas attendu qu'elle fut terminée. L'épreuve sera en effet terminée quand les médecins spécialistes de Montréal, d'Ottawa et de Toronto auront fait leur rapport. Alors seulement nous saurons si le sérum de Friedman vaut réellement quelque chose.

Mais Friedman, lui, ne veut pas attendre! Dans une seconde visite à Montréal, il a consacré deux colonnes de journal à reprocher amèrement au Dr Harding, secrétaire du *Royal Edward Institute*, de ne pas proclamer tout de suite l'efficacité de son sérum, de ne pas admettre "immédiatement" que les malades inoculés par lui sont mieux. La lenteur méthodique du contrôle ne fait pas son affaire. Ce qu'il veut, c'est aller vite!

On comprend aujourd'hui pourquoi cette hâte, pourquoi cette réclame incessante, destinées à jeter de la poudre aux yeux. Ce à quoi tenait surtout le Dr Friedman, c'était à ne pas manquer son affaire. Elle a, paraît-il, réussi. Une maison américaine lui a acheté son secret, pour lequel elle a versé comptant \$125,000.00... et le bon docteur a pu prendre son billet de retour.

Et ses malades, direz-vous? Quelques-uns ont eu une amélioration passagère; le plus grand nombre ont continué leur maladie comme si rien n'était; deux ou trois ont développé des abcès tuberculeux aux points inoculés, suivis d'une recrudescence fatale de la maladie; une dizaine d'autres ont succombé aux progrès naturels de leur tuberculose. Nous aurons

tous les détails dans quelque temps, lorsque les autorités médicales canadiennes et américaines publieront leur rapport. A ce moment-là, il y aura belle lurette que M. Friedman sera rentré à Berlin, très satisfait de son voyage en Amérique.

\* \* \*

La première convention des *Gouttes de lait* de Montréal s'est tenue dans la paroisse de l'Enfant-Jésus, les 11, 12 et 13 mai 1913, sous la présidence du dévoué professeur de pédiatrie de l'Université Laval, le Dr Séverin Lachapelle. Une séance de clôture a eu lieu le 18 mai, au Monument National, présidée conjointement par l'archevêque et le maire de Montréal. Cette convention, très bien organisée, a remporté un grand succès: communications intéressantes, public nombreux, intérêt soutenu jusqu'à la fin.

Cette oeuvre de la *Goutte de lait* mérite tous les encouragements que lui donnent les autorités religieuses et civiles. L'actif organisateur qu'est le chanoine Lepailleur a très bien compris que le bien-être des enfants fait partie des préoccupations paroissiales, et que, dans une paroisse bien organisée, on doit fournir aux mères de famille la *goutte de lait* pur du bébé, tout comme on procure aux jeunes gens le *cercle paroissial*. Il n'y a aucun mal à faire marcher de pair l'hygiène morale et l'hygiène physique. Cette collaboration du clergé et du corps médical promet d'être des plus fécondes. Quant aux autorités civiles, leur concours est tout acquis, puisqu'elles ont tout intérêt à diminuer la mortalité infantile. Elles ont en plus le devoir d'assurer à toute la population un approvisionnement alimentaire convenable. Elles ont le droit de faire à ce sujet les règlements voulus. Elles ne sauraient réglementer le commerce des produits alimentaires consommés par l'adulte et négliger les aliments de l'enfant. Elles



doivent également tenir compte de cette étonnante grève des mères qui prive de plus en plus les bébés de l'allaitement au sein, de l'allaitement maternel. Donner aux bébés la nourriture destinée aux veaux est essentiellement un procédé artificiel, qui ne peut réussir que si l'on y apporte les plus grandes précautions. Autant le geste de la mère qui tend son sein au petit est simple, naturel et beau, autant est compliqué, anormal et laid le fait de présenter au petit qui veut vivre une bouteille de verre munie d'une tétine en caoutchouc et remplie d'un lait dont la provenance est inconnue, dont l'état de conservation n'est pas même assuré.

C'est pour la prédication de l'évangile du bon sens que le curé et le médecin ont mille fois raison de s'associer. Laissons-les tous les deux parler à l'âme des mères, pour que celles-ci apportent dans l'alimentation de leurs petits, non pas plus de tendresse, mais de meilleures connaissances et plus de sécurité.

\* \* \*

Il n'y a pas bien longtemps, en mars dernier, un professeur de l'Université McGill, dans une conférence faite à une congrégation anglicane, a répété contre l'Eglise catholique romaine une très vieille accusation : celle d'avoir interdit la dissection des cadavres et d'avoir ainsi retardé longtemps le progrès de la science médicale. Cette erreur historique a été réfutée à maintes reprises, entre autres par les auteurs anglais suivants : Pagel, Garet, Turner, Walsh.

Il suffira de citer quelques faits pour montrer jusqu'à quel point le professeur de McGill a négligé de se renseigner sur l'histoire médicale et artistique du moyen âge, et même du 17e et du 18e siècle. C'est précisément au moyen âge (12e, 13, 14e s.) que les écoles médicales italiennes eurent le plus d'éclat. A cette époque, les meilleurs médecins anglais al-

laient compléter leurs études à Salerne, à Bologne, à Naples, à Padoue, à Pise, à Rome, à Pérouse. L'influence de l'école pontificale de Rome, celle de l'école de Bologne, située dans les Etats Pontificaux, rayonnèrent pendant deux siècles sur toute l'Europe. Sans doute les études anatomiques étaient moins générales et moins complètes qu'aujourd'hui, mais il faut en accuser l'état de la science à cette époque, privée qu'elle était des moyens d'étude que nous possédons aujourd'hui, mais nullement entravée, certes, par l'autorité de l'Eglise.

Si le distingué professeur de McGill veut bien consulter l'article *Histoire de l'anatomie* publié par le professeur Turner dans l'*Encyclopédie britannique*, il y trouvera les noms bien connus de Vesale, d'Eustache, de Varole, de Fallope, tous anatomistes italiens du moyen âge, qui ont laissé leurs nom à des parties du corps humain décrites par eux. — Les grands peintres du moyen âge ont été encouragés et protégés par les papes, et l'on peut constater combien complètes ont été les études anatomiques de ces artistes, en étudiant les peintures du Giotto, du Corrège, du Titien, de Léonard de Vinci, de Michel-Ange et de Raphaël. — Le plus grand anatomiste anglais du 17<sup>e</sup> siècle, Harvey, étudia l'anatomie en Italie; il rend lui-même hommage, dans ses oeuvres, à son maître Colombo, qui avait découvert la circulation du sang dans les poumons et avait mis Harvey sur la voie de sa belle découverte de la circulation dans les vaisseaux capillaires. — Comment pourrait-on expliquer tous ces faits, si l'Eglise de Rome avait prohibé l'étude de l'anatomie ? Pour étayer la thèse soutenue par le professeur Elder à Montréal, par Sir Michael Foster à Londres ou par Andrew White aux Etats-Unis, il faudrait montrer un édit pontifical interdisant la dissection des cadavres. Or, un pareil document n'existe pas.

\* \* \*

Les passions humaines influent facilement sur le jugement des hommes, même des hommes les mieux entraînés aux choses du droit. Nous en avons eu une démonstration caractéristique à Montréal, alors que deux juges, dans deux jugements différents, ont accusé les médecins de manquer d'exactitude dans l'établissement de leurs comptes et même d'être négligents dans l'exécution de leurs devoirs.

Il s'agissait, évidemment, de poursuites en réclamation d'honoraires. Le premier juge condamna le client à payer le médecin; mais il trouva l'occasion bonne pour affirmer que les médecins, tous les médecins, ou au moins le plus grand nombre d'entre eux, sont d'une négligence inexcusable vis-à-vis des parents ou des familles des malades ou des opérés et ne se préoccupent que d'établir leur compte, qu'ils font le plus élevé possible, refusant de donner à leur sujet les détails nécessaires. Le second juge refusa d'accorder la réclamation d'un médecin pour soins professionnels, disant que les médecins chargeaient parfois pour des soins qu'ils n'avaient pas donnés, et citant comme exemple son propre médecin, inscrivant sur un compte des visites faites alors que lui, le juge, son client, était en voyage en Europe.

Evidemment, d'après la preuve faite dans ces deux procès, un médecin aura été négligent, un autre aura manqué d'exactitude et inscrit des visites à une mauvaise date. Voici donc deux médecins que l'on peut blâmer, si l'on veut. Mais pourquoi, par-dessus la tête de ces deux médecins, asperger tout le corps médical? Les médecins consciencieux, attentifs, exacts dans leurs comptes, ne manquent pas; ils sont même, ou nous nous trompons beaucoup, la majorité; et c'est un singulier syllogisme juridique que de conclure, comme l'ont fait ces deux juges, du particulier au général.

\* \* \*

L'estimation des services médicaux a donné lieu à beaucoup de discussions. Sur quoi doit-on se baser pour établir le prix d'un traitement? On comprend que dans une question aussi compliquée que celle-là, une base unique, pouvant servir à tous les cas, est difficile à établir. La loi peut fixer le tarif d'un commerce ou d'une industrie, et encore ce tarif varie avec les pays; comment pourra-t-elle statuer les honoraires des arts ou des professions libérales? Evidemment, le problème n'est plus le même.

Voyez par exemple la dernière maladie de Pie X. Le Souverain-Pontife est pris d'une bronchite aiguë qui se généralise à toute la poitrine, embarrasse la circulation pulmonaire et gêne le coeur dans sa fonction au point de mettre la vie de l'illustre patient en danger. Dans l'entourage, on s'alarme beaucoup; on craint que l'inflammation soit de nature infectieuse, que des complications surgissent; des médecins pronostiquent un dénouement fatal. Que fait, au milieu de ce désarroi général, le médecin du pape, le Dr Marchiafava? Il conserve son sang froid, rassure l'entourage alarmé, affirme la guérison. Pourquoi cela? Parce qu'il connaît mieux que personne son patient, et parce que ses études médicales, sont complétées par une longue expérience. Il n'ignore pas les manifestations de la bronchite aiguë chez les goutteux; il sait que la maladie peut guérir, même quand les symptômes en sont graves; il prescrit le traitement qu'il faut, il insiste sur l'importance du régime, du repos; il fait si bien que la vie du Saint-Père est conservée pour le bien de l'Eglise et de la chrétienté.

Qui osera dire que les services du Dr Marchiafava n'ont pas été, dans les circonstances, inestimables ?

\* \* \*

Comment estimer également les services rendus à l'enseignement médical et à l'hygiène infantile par le Dr Séverin Lachapelle, que la mort vient d'enlever si brusquement à l'affection des siens. Cet ancien zouave avait conservé l'âme d'un apôtre et consacré sa vie au bien-être de l'enfance. Dans son enseignement à la *Faculté de Médecine*, dans son service, à la *Crèche de la Miséricorde*, dans les journaux et les livres... partout il prêcha l'amour des petits, des enfants trouvés, des orphelins. Il leur consacra ses meilleurs soins et ses études; il dirigea vers eux les bonnes volontés et les dévouements. L'oeuvre, à Montréal, des *crèches* et des *gouttes de lait* lui doit un développement qui, sans lui, aurait été beaucoup plus long à obtenir. Personne plus que lui n'a convaincu les mères canadiennes de la nécessité de l'hygiène des enfants, n'en a vulgarisé les notions. Qu'a-t-il recueilli comme prix de tant de dévouement? Bien peu de fortune, mais beaucoup d'estime et de reconnaissance. Cela, d'ailleurs, lui suffisait. Car jamais on ne sentit battre dans la poitrine d'un médecin un coeur plus désintéressé que celui de Séverin Lachapelle.

Docteur B.

---

## A travers les Faits et les Oeuvres

---

A travers les sentiers battus. — Le bill du *Home Rule*. — Le débat. — Une protestation de M. Bonar Law. — La sécularisation de l'Eglise galloise. — La parole est à la Chambre des lords. — Un désagréable incident politique. — L'affaire des actions Marconi. — Deux ministres incriminés. — Le comité d'enquête. — Un défaut de prudence et une erreur de tactique. — M. Lloyd George et Sir Rufus Isaacs. — Débat mouvementé. — Une motion de censure. — Un amendement d'exonération mitigée. — L'opinion anglaise est ombrageuse. — En France. — Le service de trois ans. — Le gouvernement Barthou subit de terribles assauts. — Mouvements d'insubordination militaire. — Une entrevue mémorable du président Poincaré et de M. Clemenceau. — Un appel de Mgr Turinaz. — Excès socialistes à la Chambre. — La question balkanique. — Autour des dépouilles. — Crises ministérielles en Espagne. — Au Canada. — Prorogation du parlement. — La question navale.

---



part les incidents dont nous parlerons dans un instant, la session actuelle du parlement anglais semble n'être qu'une répétition *pro formâ* de la session précédente. Il s'agit de faire adopter de nouveau par la Chambre des communes les bills du *Home Rule* et de la sécularisation de l'Eglise galloise, rejetés par la Chambre des lords, (et destinés certainement au même sort, cette fois-ci), afin de pouvoir les ramener une troisième fois sur la scène parlementaire, et de les faire adopter, en vertu du *Parliament Act*, sans tenir compte du veto de la Chambre des lords.

Le bill du *Home Rule* est absolument et identiquement le même que celui de la dernière session. Il faut qu'il en soit ainsi, suivant les prescriptions de ce statut; car si un seul article était différent, ce ne serait plus la même mesure et la Chambre des lords pourrait encore la rejeter deux fois avant que cette législation pût entrer en vigueur. En un mot, pour

qu'un bill, repoussé par les lords deux fois, puisse recevoir la sanction royale, malgré ce double veto, il est nécessaire qu'il ait été présenté chaque fois dans la même forme. Un amendement de cinq ou six mots en ferait une mesure nouvelle, au sujet de laquelle il faudrait recommencer toute la procédure.

Le débat sur la deuxième lecture du bill a été bref mais très animé. Les unionistes ont fait des déclarations violentes. Sir Edward Carson, le leader des orangistes de l'Ulster, a prononcé ces paroles : " Pour ma part, je continuerai à supporter les Ulsteristes et partagerai la responsabilité de leur résistance. Vous pouvez saisir nos armes et disperser nos troupes, mais vous ne réglerez pas la question irlandaise. Vous criez pour la paix, lorsqu'il n'y a pas de paix, et vous échouerez complètement ". De son côté, Sir Charles Beresford a dit que, si le gouvernement envoie des troupes dans l'Ulster, il offrira ses services à ses compatriotes. M. Bonar Law, le chef de l'opposition, a déclaré que s'il y avait un marché entre le gouvernement et les nationalistes, la Chambre avait droit de le connaître. M. Redmond et M. Asquith ayant nié l'existence d'un tel marché, l'orateur continua : " Le gouvernement force tout le parti unioniste de se ranger derrière l'Ulster. Si le ministère impose ce bill dans les conditions actuelles, il se sera constitué lui-même en un comité révolutionnaire, et l'Ulster n'aura plus qu'à faire face à une révolution par une contre-révolution. ". Nous nous demandons comment le chef d'un grand parti britannique peut se laisser emporter à prononcer de telles paroles.

Un épisode intéressant du débat, à notre point de vue spécial, est l'allusion faite à l'opinion canadienne relativement au *Home Rule*. M. Hamar Greenwood ayant déclaré qu'il n'y a pas un homme public au Canada qui ne soit favorable à cette politique, M. Bonar Law a protesté dans les termes suivants : " Quiconque a la moindre connaissance des

choses canadiennes sait que cette affirmation est tout à fait exagérée. Si l'honorable député eut dit que la majorité des Canadiens est en faveur du *Home Rule*, je ne l'aurais pas contredit, mais soutenir que tout le Canada est pour cette mesure est une grande inexactitude. L'honorable membre a dit de plus qu'aucun ministre du gouvernement Borden n'a pris part à des démonstrations contre le *Home Rule*. Je crois et j'espère que cela est vrai. Il n'y en a pas un seul d'entre eux qui ne soit assez sage pour reconnaître que leur intervention dans nos affaires domestiques serait aussi injustifiable que le serait la nôtre dans leurs affaires. L'honorable député nous a dit que le parlement canadien a passé des résolutions en faveur du *Home Rule*. Quand donc une résolution de ce genre a-t-elle été passée pour la dernière fois? Je le défie d'obtenir d'un parlement canadien actuellement une expression d'opinion sur ce sujet. Personne ne sait mieux que l'honorable membre combien il est puéril de dire que les Canadiens approuvent ce *Home Rule* parce qu'ils sont satisfaits du leur. Qu'il propose au Canada d'accorder à une de ses provinces des douanes séparées et un service postal séparé. Et il verra ce que dira le peuple canadien ». Comme pour le premier bill, c'est M. Balfour qui a proposé la motion demandant le rejet de celui-ci. Elle a été repoussée par 368 voix contre 270.

L'autre bill contentieux du ministère, celui de la sécularisation de l'Eglise galloise, a aussi subi sa deuxième lecture, le 17 juin, par un vote de 357 contre 258, après un très court débat. Les deux projets de loi passeront rapidement par l'épreuve du comité général, et seront adoptés en troisième lecture. Puis ils seront envoyés à la Chambre des lords où ils subiront la mort sans phrases,—ou presque sans phrases. Il faudra alors attendre la troisième et décisive épreuve, celle de 1914. Et si aucune crise politique ne survient d'ici à l'an prochain, il est à présumer, que, dans trois ans et demi au



plus tard l'Irlande aura un gouvernement local autonome, et l'Eglise établie du pays de Galles aura vécu.

Lorsque nous avons parlé plus haut d'incident, nous voulions faire allusion à l'éclat provoqué par les révélations de l'enquête Marconi. Nos lecteurs connaissent les faits. Deux ministres, M. Lloyd George et Sir Rufus Isaacs, procureur général, avaient acquis il y a quelque temps, à l'instigation de lord Murray, l'ancien whip du parti libéral, des actions dans la compagnie américaine du télégraphe Marconi, sur des avis reçus d'un directeur de la compagnie anglaise du même télégraphe, qui était en pourparlers avec le gouvernement britannique au sujet d'une convention. Des accusations furent portées contre les ministres. Mais au mois d'octobre dernier ils nièrent toutes relations avec la compagnie anglaise. Ils avaient le droit de le faire, puisqu'en réalité ils n'avaient pas acheté d'actions de cette dernière. Seulement ils crurent devoir se taire sur leur achat des actions américaines. Subséquemment, au cours d'une enquête sur les affaires de la compagnie anglaise, le fait de cet achat d'actions vint au jour, et produisit une grande sensation. On inféra du silence gardé par MM. Lloyd George et Rufus Isaacs, quant à leur qualité d'actionnaires de la compagnie américaine, qu'ils avaient quelque chose à cacher, et il se produisit presque une panique dans les rangs du parti libéral. Le comité d'enquête rechercha toutes les circonstances, et entendit un grand nombre de témoignages, à commencer par celui des deux hommes publics incriminés, qui, cette fois, exposèrent les faits d'une manière complète. Il parut bientôt évident que la majorité du comité, composée d'amis politiques de MM. Lloyd George et Rufus Isaacs, allait les exonérer sans réserve, ou, en d'autres termes, procéder à ce que les Anglais appellent un *white-wash*. La presse hostile et même des journaux sympathiques au ministère Asquith élevèrent alors la voix pour faire en-

tendre des avertissements significatifs. Voici un extrait du *Times*: " Un homme n'est pas blâmé pour avoir été éclaboussé par de la boue ; on le plaint, au contraire. Mais s'il se jette dans une mare fangeuse qu'il pouvait aisément éviter, nous disons que c'est son affaire. S'il proteste qu'il n'en savait rien, nous disons qu'il devait savoir. Mais s'il soutient qu'après tout c'était une mare très nette, alors nous considérons qu'il n'a pas le sens de la propreté. Et le peuple anglais aime que ses hommes publics aient un sens très marqué de la propreté. Si des ministres sont tellement naïfs ou tellement maladroits qu'ils ne reconnaissent pas une mare quand ils la rencontrent, ils ne devraient pas conserver les positions pleines d'une extrême responsabilité dont ils sont investis. "

Il parut bientôt évident que le rapport du comité ne pourrait pas être adopté purement et simplement par la Chambre des communes, qu'un débat désagréable allait avoir lieu, et que les ministres devraient faire quelques concessions à l'opinion publique, pour se débarrasser de cette dommageable affaire. Dans le comité, la minorité avait fait un rapport séparé, dans lequel il était dit que, si aucun membre du gouvernement n'avait été influencé par les intérêts qu'il aurait pu avoir dans les entreprises Marconi, les ministres concernés avaient agi très incorrectement en faisant un achat avantageux d'actions de la compagnie Marconi américaine, sur les conseils d'un directeur de la compagnie anglaise, alors en instance auprès du gouvernement pour un contrat. Ce rapport définissait l'attitude que l'opposition entendait prendre.

La Chambre a été saisie de la question le 18 juin, par une motion de M. George Cave, député conservateur, exprimant le regret que les ministres attaqués eussent fait les transactions Marconi, et eussent manqué de franchise dans leurs déclarations devant le parlement. MM. Rufus Isaacs et Lloyd George ont immédiatement pris la parole pour ex-

pliquer leur position. Le premier a dit qu'il n'avait pas parlé de ses achats d'actions Marconi, au mois d'octobre dernier, parce qu'il considérait ce fait comme absolument étranger aux accusations portées et à l'affaire dont le comité était saisi, mais qu'il n'avait jamais eu l'intention de tromper la Chambre des communes. Quant à la transaction elle-même, il a rappelé qu'elle lui fut proposée par un frère, dont la démarche était dictée par l'amitié fraternelle, et il a conclu comme suit : " Si j'avais su tout ce que je sais maintenant, si l'on m'avait fait connaître tout ce qui a été révélé depuis, si j'avais pensé que mon acte pourrait prêter à d'aussi fausses représentations, je déclare que je m'en serais abstenu. C'a été une erreur que d'acheter ces actions, une erreur née du fait que je n'avais pas prévu les soupçons auxquels ont donné lieu des événements subséquents. " Prenant à son tour la parole, M. Lloyd George a dit qu'à la lumière des circonstances mises au jour postérieurement, l'achat d'actions avait été une faute, mais une faute de jugement, et non pas de droiture. " Si les faits qui sont venus ultérieurement à ma connaissance, a-t-il ajouté, m'avaient alors été connus, je n'aurais pas fait la transaction, non parce qu'elle était reprehensible intrinsèquement, mais parce qu'elle est susceptible d'une fâcheuse interprétation. " Le chancelier de l'échiquier a aussi admis qu'il eût mieux valu exposer tous les faits à la chambre l'automne dernier. En terminant il a laissé entrevoir l'acuité de la blessure que lui ont infligé les dénonciations dont il a été l'objet. " Quoique l'accusation de corruption ait fait long feu, s'est-il écrié, le brouillard mortel et les vapeurs empoisonnées ont accompli leur oeuvre. Cependant j'ai conscience de n'avoir rien fait pour ternir l'honneur de ministres de la couronne. Si l'on veut, j'ai agi inconsidérément, j'ai agi imprudemment, j'ai agi erronément, mais j'ai agi innocemment, ouvertement, honnêtement. Voilà pourquoi, je

me remets volontiers et avec confiance entre les mains non-seulement de mes amis politiques, mais de tous les membres de cette grande assemblée. ” Le parti ministériel a acclamé les deux ministres, et ils sont sortis de la Chambre.

Le débat s'est continué en leur absence. Les principaux discours ont été ceux de MM. Asquith, Balfour, Bonar Law et Sir Edward Grey. Le premier ministre a parlé avec une émotion manifeste. Il a déclaré que la motion de l'opposition n'était ni juste, ni généreuse. Elle aurait dû constater que les deux ministres ont été faussement accusés. Il a admis qu'ils auraient été mieux inspirés en exposant toute l'affaire, au mois d'octobre, durant le débat sur le contrat Marconi. “ M. Lloyd George et Sir Rufus Isaacs, a-t-il dit, n'ont violé aucune règle d'obligation morale, ils n'ont violé qu'une règle de prudence. Ils ont souffert, par suite d'une erreur de jugement, une peine aussi dure qu'ait jamais encouru semblable offense. Est-il juste pour la Chambre de persister dans cette motion ? Les ministres ont admis leur erreur mais leur honneur reste sans tache. Ils n'ont pas trahi leur devoir public, ils conservent la confiance entière de leurs amis politiques, et je demande à la Chambre de dire qu'elle répudie des calomnies infâmes et entièrement réfutées et de proclamer qu'elle accepte leurs déclarations. ”.

C'est M. Balfour qui a répondu au premier ministre. Il a exprimé l'avis que si le gouvernement voulait consentir à combiner la motion de l'opposition avec un amendement, la Chambre pourrait être unanime. Il a toujours tenu pour absurdes les accusations de corruption. “Il n'est pas question d'une conduite gravement indiscreète. S'il peut y avoir quelque doute quant à la convenance de l'acte de Sir Rufus Isaacs, il ne saurait y en avoir quant au chancelier de l'échiquier ; il n'aurait pas dû s'engager dans de telles transactions. Ni l'un ni l'autre n'a exprimé de regret quant à l'acte lui-même. Ils se sont borné à regretter les difficultés qui en ont été la

suite... Si le premier ministre peut trouver des mots pour exprimer le regret que nous éprouvons tous, et qui sera consigné dans les journaux de la Chambre, il ne rencontrera pas d'ennemis dans nos rangs. Je lui demande, pour l'honneur de la Chambre, d'accepter la ligne de conduite que je lui suggère. ”

Cette proposition n'a pas été acceptée. Au lieu de cela l'amendement suivant a été présenté au nom du parti ministériel : “ Cette Chambre, après avoir entendu les déclarations du procureur général et du chancelier de l'échiquier, au sujet de leur achat d'actions de la compagnie Marconi américaine, accepte l'expression de leur regret quant à cet achat et au fait de ne l'avoir pas mentionné dans le débat du 11 octobre dernier, reconnaît qu'ils ont agi de bonne foi, et réproouve les accusations de corruption dont la fausseté a été établie. ” C'est Sir William Adkins qui a proposé cette motion. M. Bonar Law, le chef de l'opposition, a déclaré que son parti ne désirait pas chasser de la vie publique les deux ministres en cause. “ Ils sont seuls à blâmer, a-t-il dit, pour la situation dans laquelle ils se sont mis. L'accusation de l'opposition est qu'ils ont fait des choses que, dans leur position, ils n'auraient pas dû faire, et qu'ils ont montré un manque de courage moral en essayant de cacher leur acte à la chambre. ” Sir Edward Grey a clos le débat. Il a fait cette déclaration : “ Si la motion de la gauche était adoptée, cela signifierait que la carrière des deux ministres est terminée pour toujours. S'ils avaient manqué à l'honneur en se laissant corrompre, ils devraient disparaître de la scène politique, mais ils ont été simplement imprudents. Cette Chambre ne doit adopter aucune motion qui pourrait être regardée comme un vote de censure. Tout le monde admet qu'un exposé complet de l'affaire, dès le début, aurait dû avoir lieu. ” Finalement l'amendement de Sir William Adkins a été adopté par 346 voix contre 268.

Tout cet épisode indique que l'opinion anglaise est très ombrageuse relativement à la conduite des hommes publics dans les questions d'argent et de spéculation. Les ministres incriminés n'avaient certainement pas forfait à l'honneur. La Chambre a agi avec justice en les exonérant dans la forme indiquée plus haut. Et cependant cet achat d'actions Marconi a eu pour résultat d'amoinrir leur position personnelle, et de nuire au cabinet dont ils font partie.

\* \* \*

En France c'est la lutte autour de la loi du service militaire de trois ans, qui est présentement à l'ordre du jour. Le parti socialiste livre au ministère une bataille acharnée, et fait appel à toutes les passions antimilitaristes et à tous les moyens d'opposition. Il a été jusqu'à essayer d'ameuter l'armée contre le projet. Des essais de mutinerie se sont produits dans plusieurs garnisons, parmi les troupes qui sont affectées par la décision de retenir les soldats sous les drapeaux un an de plus que le terme prévu par l'ancienne loi. A Tour, à Rodez, à Maçon, à Carcassonne, à Marseille, et dans plusieurs autres endroits, on a eu à réprimer des mouvements d'indiscipline; il a fallu tenir des enquêtes et sévir énergiquement. On a saisi dans les casernes des centaines de brochures antimilitaristes. Il y a eu évidemment tout un complot, tout un ensemble de manoeuvres ayant pour objet de détourner l'armée de son devoir. La Confédération générale du travail est dénoncée comme étant au fond de cette tactique criminelle. M. de Lamarzelle a accusé cette association en pleine séance du Sénat.

Au milieu de l'effervescence causée par ces incidents, une grande sensation a été produite. Le président de la Républi-

que, M. Poincaré, avait fait mander à l'Elysée M. Clemenceau, l'homme qui, plus que tout autre, avait combattu sa candidature à la suprême fonction de l'Etat. Voici, d'après un correspondant, quelle a été la nature de cette entrevue : " Lorsque M. Clemenceau fut introduit dans le cabinet présidentiel, M. Poincaré lui tendit la main en lui disant : Je vous ai fait appeler pour vous consulter sur la situation nationale. — Mais je ne suis pas le président du Conseil, répartit M. Clemenceau. — Eh bien ! répondit M. Poincaré, soyez le conseil du Président ! — On ajoute que le président et M. Clemenceau conversèrent amicalement pendant une heure entière. M. Poincaré lui communiqua les rapports sur la situation, le mouvement militaire, et lui fournit des renseignements précis et circonstanciés. Il lui déclara que les incidents de Nancy, Belfort, Rodez et Pau étaient le commencement d'une vaste et sérieuse campagne d'agitation, un véritable complot tramé contre le régime républicain. " Seule l'union des patriotes, affirma M. Poincaré, peut nous épargner des événements très graves ; l'entente de tous les partis nationaux peut seule éviter une guerre civile. "

Cette entrevue du président avec son plus ardent adversaire a naturellement provoqué des commentaires nombreux. Un collaborateur de *l'Homme libre*, le journal de M. Clemenceau, a donné ce qu'il prétend être des informations précises quant aux sujets sur lesquels a porté l'entretien. " Le président Poincaré aurait fait connaître à M. Clemenceau les impressions qu'il avait rapportées de Russie. A cette époque, aurait dit le président, on prévoyait de très graves événements ; on craignait des complications prochaines dans les relations de la Russie avec l'Autriche, et l'on contestait que la France fût prête à soutenir son alliée, parce que sa situation militaire paraissait défavorable depuis la loi de deux ans. Le parti germanophile à Saint-Petersbourg faisait tous ses

efforts pour accentuer cette impression défavorable, en insinuant que l'équivalence des forces était loin d'exister entre l'Allemagne et la France.

“ En outre, à cette époque, une puissance balkanique était disposée à entrer dans l'alliance franco-russe, mais elle hésitait parce que la France était inférieure à l'Allemagne. Ce sont ces raisons mêmes qui ont poussé l'Allemagne à renforcer ses armements; elle travaillait ainsi à affaiblir nos alliances. C'est alors que M. Poincaré proposa la loi de trois ans et envoya M. Delcassé à Saint-Petersbourg pour raffermir l'alliance menacée.

“ En présence de ces déclarations du président de la république, M. Clemenceau a promis son concours loyal et complet sur le terrain patriotique.

“ Les deux hommes d'Etat se seraient ensuite entretenus des événements intérieurs, de l'agitation socialiste grandissante, du mouvement syndicaliste et des récentes mutineries militaires. Ces événements, estime M. Poincaré, font appréhender des complications susceptibles de mettre en danger la France et la république.

“ En terminant, M. Poincaré aurait déclaré à l'ancien président du conseil que, seul, un homme de gauche dont le passé n'était pas suspect, pouvait enrayer le mouvement en décrétant certaines mesures, et qu'il convenait que cet homme eût la poigne solide, et qu'il fût sans peur. ”

En face des menées socialistes, il semble que l'union de tous les bons patriotes devient une obligation plus pressante que jamais. C'est cette pensée qui a inspiré une lettre publiée dans les journaux par Mgr Turinaz, le vaillant évêque de Nancy. Parlant de l'heure présente, il écrit : “ Je crois que la situation vraiment critique révélée par les incidents de ces derniers jours et qui mettent en cause l'existence même de notre pays, nous commandent impérieusement l'union. L'u-



nion sur le terrain patriotique, l'union de toutes les bonnes volontés, l'union de tous ceux qui veulent, d'abord, et avant tout, sauver la patrie.

“ Et veuillez remarquer que je n'examine pas les responsabilités, que je ne remonte pas aux causes, alors qu'il y aurait, à cet égard, beaucoup à dire et des conclusions à tirer, des leçons à retenir. Mais ce serait risquer de donner prise à des commentaires, à des polémiques, dont je souhaite précisément que l'on se garde en ce moment. Je me borne donc, sans rien renier ni oublier du passé, à envisager la menace de l'heure présente, qui est pressante et formidable. Et je ne vois, je le répète, de salut que dans l'union. Il faut la réaliser à tout prix, par des concessions mutuelles et, au besoin, par des sacrifices réciproques.

“ Au demeurant, que demandons-nous, nous autres catholiques? Le respect de nos libertés, qui sont aussi nos droits. Ce serait nous faire cruellement injure que nous supposer des arrière-pensées quand nous demandons à remplir purement et simplement nos devoirs de catholiques, en même temps que nos devoirs de Français.

“ Que de leur côté les catholiques n'hésitent pas, quand l'anarchie qui monte se flatte d'emporter tout, à se ranger pour faire front, aux côtés des défenseurs de la cause patriotique sans leur demander d'où ils viennent, ni même d'où ils reviennent. Que les prêtres—comme je l'ai toujours conseillé, d'ailleurs, à ceux de mon diocèse—se détournent des luttes de la politique.

“ Enfin, que la presse catholique collabore à cette oeuvre de concorde, de réconciliation nationale, en rendant justice à tous les hommes de bonne volonté qui ont du moins avec nous la commune résolution de mettre en ce moment la patrie au-dessus de tout.

“ J’ai besogné et bataillé pour la cause catholique si longtemps, et parfois si vivement, qu’il me paraît impossible que l’on puisse se méprendre sur le sentiment qui m’inspire. Et c’est pourquoi j’ai confiance de ne pas parler tout à fait en vain, lorsque, me souvenant que je suis évêque, depuis plus de trente ans, sur ces frontières, je demande à tous les Français de s’unir et de se tourner d’un seul coeur et d’un même élan vers ces frontières. ”.

Il est certain qu’un tel appel a dû produire beaucoup d’effet, même dans les milieux d’ordinaire peu sympathiques aux catholiques.

A la Chambre le ministère Barthou tient tête aux assauts furibonds des socialistes. Il a d’abord fait adopter, par un vote de 386 voix contre 165, une proposition ayant pour objet le prélèvement de \$88,000,000 nécessaires au maintien sous les drapeaux, pendant une année additionnelle, des soldats libérables à l’automne. Le ministre des finances a exposé la politique du gouvernement pour la réalisation des ressources nécessaires à la défense nationale. On se propose de conclure des emprunts à trois pour cent pour vingt ans, au chiffre d’un milliard de francs, et d’imposer une taxe sur les revenus au-dessus de 10,000 francs, qui rapporterait environ 170,000,000 de francs par année.

Une attaque contre la politique financière du ministère a été conduite par M. Caillaux, ancien premier ministre. La bataille a été rude. Mais le cabinet l’a emporté par 72 voix de majorité. Cependant ses adversaires ne se sont pas tenus pour battus. Et depuis que la loi pour le service de trois ans a été soumise à la Chambre ils ont dirigé contre le gouvernement assaut sur assaut. Les socialistes font des efforts désespérés pour empêcher l’adoption du projet avant les vacances parlementaires. Dans sa séance du 12 juin la Chambre a décidé, par 386 voix contre 160, de lui consacrer des séances

supplémentaires le matin et le soir. Mais les socialistes ont recours à des moyens antiparlementaires. Ils ne reculent pas devant le sabotage des séances. Ainsi ils ont imaginé ce truc. Chacun d'eux, en votant, a déposé dans l'urne plusieurs bulletins. Et au dépouillement, au lieu de 580 on en a trouvé 1,213. Il a fallu procéder au pointage, ce qui a fait perdre plusieurs heures. Les meneurs de l'extrême-gauche prétendent qu'ils iront jusqu'à mettre des pétards allumés dans l'urne. Voilà de jolies moeurs parlementaires !

\* \* \*

La guerre entre les coalitions balkaniques et la Turquie est terminée. Cette dernière perd Salonique et Andrinople, il ne lui reste à peu près que Constantinople en Europe. L'Albanie va devenir une principauté indépendante. Le traité de paix préliminaire a été signé le 30 mai à Londres.

Mais immédiatement un autre problème a surgi : celui du partage des dépouilles entre les alliés. Les prétentions de la Bulgarie se sont heurtées à celles de la Serbie et de la Grèce. De part et d'autre on a posé des ultimatums, on a proféré des menaces. La situation est devenue extrêmement tendue, et l'on a pu se demander si, après avoir fait de concert la guerre au Turc, on n'allait pas se la faire les uns aux autres. On espère cependant que, grâce à l'influence de la Russie, dont l'arbitrage a été sollicité, il sera possible d'éviter un regrettable conflit. Mais les dernières dépêches sont très alarmantes. Les armées bulgares et serbes sont en présence, séparées par la rivière Vardar, et au premier moment elles peuvent en venir aux mains. Les Bulgares ont 60,000 hommes concentrés sur la route qui conduit à Sofia. Les ambassadeurs russes à Sofia et à Belgrade ont signifié aux deux gouvernements balkaniques que l'arbitrage de la Russie doit être accepté sans réserve.

\* \* \*

En Espagne, nouvelle crise ministérielle. Le cabinet Romanones a donné sa démission à la suite d'une attaque à fond dirigée contre le ministère par M. Maura, le chef du parti conservateur, qui a dénoncé énergiquement la politique militaire du gouvernement au Maroc. L'impression causée sur le parlement a été telle que le premier ministre a cru devoir donner sa démission. Le roi a convoqué en conférence les différents chefs de parti pour aviser sur la situation. Le résultat de ces pourparlers a été que le comte Romanones a été prié de reprendre la direction des affaires. Mais quelques jours plus tard, une nouvelle crise s'est produite. Sur un vote hostile du Sénat, M. de Romanones a encore une fois démissionné. Mais le roi, qui semble inféodé à un parti, l'a chargé de constituer un autre ministère. Et l'homme d'Etat, deux fois démissionnaire en quinze jours, a formé derechef un cabinet dont voici la composition : Président du Conseil, le comte Alvaro de Romanones ; affaires étrangères, M. Lopez Mimez ; Intérieur, le duc d'Albe ; finances, M. Suarez Inclan ; guerre, général de Luque ; marine, M. Armalie Jimeno ; travaux publics, M. Rafael Gasset ; instruction publique, M. Pedro Rodriguez de la Borbolla ; justice, M. Ruis Jimenez. Ces crises réitérées, ces remaniements constants de cabinets indiquent que le parlementarisme espagnol est bien malade.

\* \* \*

Notre session fédérale s'est terminée le 6 juin, après avoir duré 197 jours. Ce qui l'a surtout caractérisée, c'a été le long débat et le conflit acrimonieux sur la question navale, et l'introduction de la clôture dans la procédure parlementaire à la Chambre des communes.

Comme on pouvait s'y attendre, le Sénat a rejeté virtuellement le bill de M. Borden, ayant pour objet de fortifier la marine britannique. Il a adopté l'amendement suivant, que le cabinet avait repoussé aux communes : "Cette Chambre ne serait pas justifiable de donner son assentiment à ce bill avant qu'il ait été soumis au jugement du pays." La majorité anti-ministérielle au Sénat a été de 24 voix, 51 contre 27. Comme le gouvernement refuse d'accepter le referendum, le bill n'est pas devenu loi. Ce résultat a été diversement commenté en Angleterre. Le premier lord de l'Amirauté, M. Winston Churchill, a annoncé officiellement, dans la Chambre des communes anglaises, que le gouvernement britannique allait commencer lui-même immédiatement la construction des trois vaisseaux de guerre que le gouvernement canadien avait eu l'intention de faire construire à ses frais.

M. Borden a déclaré, avant la prorogation, à Ottawa, que le cabinet entend reprendre sa politique, aussitôt qu'il sera en mesure de la faire adopter par notre parlement fédéral.

Thomas CHAPAIS.

Saint-Denis, 25 juin 1913.

---

## Chronique des Revues

---

SOMMAIRE. — LE CONGRÈS DE MALTE (Article de A. Dossat—*La Croix de Paris*—3 mai 1913). — L'ÎLE DE MALTE (Article de M. René Bazin, de l'Académie française—*La Semaine littéraire*—27 avril 1913). — LA MALADIE DE PIÉ X (Article d'Aventino—*Chronique de la Presse*—1 mai 1913). — LE CENTENAIRE D'OZANAM À PARIS (Articles du *Gaulois*—26, 27, et 28 avril 1913, par MM. Louis Gillet et Léo Archer). — SAINT-LAZARE (Article de Saint-Roman—*L'Univers de Paris*—27 mai 1913). — UN TOUCHANT ÉPISODE (Article de M. Frédéric Febvre—*Le Gaulois*—22 avril 1913). — STATISTIQUES SUR LES CATHOLIQUES DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS (Article du *Messager du Cœur de Jésus*—mai 1913).

---

**L**E CONGRÈS DE MALTE (Article de A. Dossat — *La Croix de Paris*, 3 mai 1913). — Le Congrès de Malte, le vingt-quatrième congrès eucharistique international, qui s'est tenu, du 23 au 27 avril, dans l'île célèbre que saint Paul lui-même évangélisa, a été, comme ceux qui l'ont précédé, un magnifique triomphe pour la foi catholique. *La Semaine religieuse* de Montréal, dans ses livraisons du 19 et du 26 mai, en a donné un compte rendu détaillé. Je n'y reviendrai pas. Je voudrais simplement signaler ici la conclusion d'ensemble, fort belle, que le correspondant de *La Croix de Paris* a fait se dégager de ses heureuses manifestations. Je ne l'avais pas encore lue, quand j'ai écrit les deux articles de *la Semaine*. Elle mérite, on le verra, d'être conservée et méditée.

Le vingt-quatrième Congrès eucharistique vient de se clore en apothéose sur la procession du Saint-Sacrement; voici que s'éteignent les

derniers feux d'une incomparable illumination qui transforma en cité ardente ces presqu'îles austères, aux souvenirs héroïques, cette terre unique dans le monde, que les Maltais appellent la main de Dieu, et dont les caps puissants dessinent les cinq doigts. Sur la ville et les flots glissent encore les harmonies des cloches maltaises, immortelles orantes qui prolongent dans le repos des nuits la voix d'un peuple toujours priant. L'âme pleine de visions, d'émotions intenses, on a peine à recueillir ses pensées à en préciser les contours, tant les mots sont impuissants à les exprimer toutes.

Autant que les Maltais, nous avons regretté que les frères d'Europe ne soient pas venus plus nombreux à ce " rendez-vous de famille ", suivant le mot de saint Paul; les bras, les coeurs étaient ouverts, et nous en avons senti l'étreinte fraternelle. Si nous nous étions mieux connus, certaines craintes n'auraient pas arrêté les bonnes volontés, les intrigues protestantes n'auraient pas trompé les pusillanimes, aussi certaines spéculations des hôteliers eussent été évitées, disons-le. Nous, du moins, qui avons vu de nos yeux l'Eglise de Malte, nous ne partons qu'avec le désir de revenir. Il est si bon, il est si doux, dit le psalmiste, d'habiter ensemble comme des frères! Et ce n'est plus trois mille seulement que nous viendrons !

Après Montréal, Madrid et Vienne, que nous réserve Malte, demandons-nous à la veille du Congrès, et, sans la deviner encore, nous savions qu'une réponse originale y serait donnée. La voici telle qu'elle nous apparaît. Les grandes capitales nous ont habitués à l'hommage solennel des puissances du monde; on y sentait l'ordre, la hiérarchie, mais une certaine contrainte d'organisation. Malte a révélé aux hommes l'élan spontané, enthousiaste, d'un peuple pour l'Eucharistie. Certes, il faut louer l'admirable et délicate organisation due au Comité local, mais avec un peuple fidèle et docile comme celui de Malte, les rênes du commandement s'aperçoivent à peine; il en est des Maltais comme de ces "jeunesses spontanées" que chante David, et qui viennent à Dieu librement aux premiers feux de l'aurore.

Malte est avant tout la terre qui fait sa première gloire de la liberté de la religion; chaque fois qu'un orateur, évêque ou laïque, esquissa une allusion même lointaine à cet amour sacré, les acclamations et les applaudissements couvrirent sa voix. Je l'ai dit précédemment, ces chrétiens ont gardé toute la pensée, le feu, l'empreinte de saint Paul, "leur père", comme ils aiment à l'appeler, et comme ils goûtèrent l'expression si heu-

reuse de Mgr Emard, évêque de Valleyfield, quand il présenta la venue du légat à Malte comme une visite rendue par saint Pierre à saint Paul.

Boulevard de la foi et cité du Pape, Malte est par excellence une terre eucharistique. On a dit la splendeur des églises et leur propreté impeccable. Elles sont le bijou des villes et des villages, les vraies maisons du peuple. Combien d'hommes assistent tous les jours à la messe, avec cette piété expressive qui s'unit assez bruyamment au célébrant, mais qui décèle un sens liturgique si éveillé ! Je renonce à décrire le respect du prêtre qui revient de célébrer ; nous ne savons rien de ces délicatesses en Occident ; elles procèdent directement du sens profond de la foi.

Ce n'est point à Malte qu'il faut guerroyer pour appliquer le décret libérateur de Pie X sur la communion des enfants. Elle y était une réalité avant la lettre, mais aussi quelle sève chrétienne ! Ceux qui ont contemplé de leurs yeux, à travers leurs larmes de joie, la communion des dix mille ou douze mille enfants à Saint-Publius ne l'oublieront jamais, et, plus encore que l'enthousiaste défilé devant le cardinal légat, ils reverront la scène incomparable de ces petits se disputant, en quelque sorte, la place au banquet sacré et disant au légat, aux six évêques, aux quatorze prêtres qui distribuèrent la sainte Hostie pendant une heure et demie : " A moi, Père, à moi : *a me a me* ". Les derniers jansénistes se voileront la face devant cet élan. Mgr Emard l'a appelé, lui, au milieu des applaudissements, " un désordre admirable ".

Malte est aussi, nous l'avons dit déjà, l'île hospitalière et fraternelle. Nous répétions à ces amis lointains, et si proches du cœur, notre ravissement devant les merveilles de leur Congrès, la fermeté de leur foi, leur charité délicate ; ils souriaient d'aise, heureux que nous les comprenions ; mais ils n'avaient rien de la fierté de ceux qui se croient l'unique peuple du monde, ils aiment trop leurs frères.

Fidèle à son Dieu, fidèle à l'Eglise et au Pape, fidèle à la charité fraternelle, Malte est tout cela d'une manière exquise. Nous ne l'oublions pas ; à l'heure de quitter ses rivages, les versets nous reviennent du psaume où les Juifs juraient de ne perdre jamais le souvenir de Jérusalem. Mais ce que nous souhaitons, c'est de voir ceux de France goûter à la table de famille toujours dressée le pain fraternel qui n'est, nulle part, plus exquis qu'aux rivages de Malte. Toute l'histoire y est pétrie de notre sang et de notre amour. Avant de quitter à regret la basilique des Chevaliers, nous sommes allés poser le front sur le tombeau du grand-



maître Jean de la Valette pour lui demander à l'intention des lutteurs de France son courage et sa foi, et la résolution de ne pas se relâcher de la lutte : " Un chevalier peut mourir, mais reculer, jamais ! "

Puis, sortant de la crypte où repose tout un passé de combats et de victoires, nous avons ranimé notre cœur dans un dernier contact avec un peuple admirable en sa foi, peuple de frères et d'amis qui comprennent si bien notre langue et nous aiment à ravir. Entre eux et nous l'union est à la vie et à la mort.

L'ILE DE MALTE (Article de M. René Bazin, de l'Académie française—*La semaine littéraire*, 27 avril 1913). — A l'occasion du Congrès précisément, on a beaucoup parlé dans les journaux et les revues de l'île de Malte. Je n'ai rien lu de plus joli que ce qu'en a écrit l'admirable écrivain descriptif qu'est M. René Bazin. Quand il vint à Montréal, l'an dernier, j'eus l'honneur d'accompagner M. Bazin dans la visite qu'il fit à Saint-Sulpice. Il me souvient précisément que le vénéré M. le Supérieur, en lui parlant de l'un de ses livres, lui disait : " C'est d'une précision parfaite, vos descriptions. — Avez-vous vu de vos yeux, cette porte cochère, de telle maison de Nantes ? — Oui, n'est-ce pas, car, moi, qui la connais, je l'ai reconnue dans votre récit. "

Donc, M. René Bazin fut à Malte un jour, il y a quelques mois seulement, je pense. Et voici quelques extraits de son récit de voyage. Son entrée d'abord dans le port magnifique de La Valette :

Le navire y pénètre au lever du soleil. Il s'avance lentement dans un canal ramifié qui ne semble pas large tant sont hauts les amoncellements de constructions qui l'enserrent : des remparts, des maisons, des arcades, des longueurs crénelées, d'autres maisons, se pressant, s'étageant en pente rapide à droite et à gauche, sans une coupure sur l'horizon, sans un jour. On est ébloui par cette oeuvre énorme de l'homme, qui vous enferme et vous domine de toutes parts. On se demande où sont les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Car leur vieille forteresse est intacte. La ville

est toute moyen âge, d'un seul style et d'une seule couleur. Pas une note ardoisée, par une toiture rouge, pas un arbre. Toute cette masse, qui sort du flot bleu et s'enlève sur le ciel bleu, est d'une seule pierre d'un blanc jaune, faite pour le soleil, pénétrée de rayons. Du fond du ravin où nous continuons d'avancer, les lignes brisées des terrasses et des murs font d'innombrables dessins, jaune sur jaune, une dentelle qui s'en va se déroulant. L'ensemble est imposant et les détails sont fins. Le sommet a des arêtes vives et superbes. Les cheminées d'usines elles-mêmes, bâties en pentagones avec la pierre du pays, prennent, parmi les masses carrées, des airs de minarets. Il semble qu'avec de la toile ou du carton-pâte on pourrait reproduire quelque chose de ce décor extraordinaire. Mais ce qu'on ne pourrait rendre, c'est le développement majestueux de ce port enfonçant ses bras bleus parmi les escarpements criblés de maisons jaunes, c'est la limpidité orientale de l'air, c'est l'animation de tout un monde de barques et de navires au pied des grandes murailles immobiles. Dans cette flottille, les gondoles dominant, non plus noires et de cette élégance suprême de celles de Venise, mais courtes, peintes en vert, ornées d'un oeil de chaque côté de la proue, de quelques dessins rouges courant sur les bordages et surmontées d'un baldaquin de toile à franges voyantes. Elles attendent le débarquement des passagers. Mais les formalités sont longues. Il est monté à bord un petit homme à tête comprimée et barbue qui représente le service de santé. Dieu sait qu'il remplit ses fonctions en conscience et que, s'il entre un microbe à La Valette, ce ne sera pas sa faute.

Voyez maintenant ce qu'il dit des femmes maltaises, c'est exquis :

Les femmes sont charmantes. D'abord elles marchent délicieusement. Elles ont des têtes brunes, de grands yeux d'Orient, des cheveux souvent crépelés. Elles aiment les longues boucles d'oreille d'or. La couleur favorite de leurs vêtements était le brun carmélite autrefois. Maintenant que la mode détruit partout les traditions, on voit des corselets et des robes d'autres nuances. Cependant le brun a gardé un jour, le mercredi. Ce jour-là, toutes les femmes, riches et pauvres, portent la couleur de Notre-Dame du Mont-Carmel. — Et puis la *faldetta* est restée, et avec elle un peu de cet air monastique, un peu de cette grâce sobre et voilée qui distinguait l'ancien costume. Imaginez une mantille de soie noire tombant

jusqu'à mi-corps tendue et formant demi-cercle d'un côté du visage plissée de l'autre en éventail et rasant la joue. C'est la *faldetta*. Avec un art savant, les jeunes femmes manoeuvrent le bord cintré du capulet, s'abritent du soleil, du vent ou du regard. Dans les plis tombants elles se drapent, elles enveloppent le panier du marché ou l'enfant qu'elles portent. Quand elles sont nourrices et qu'on les aperçoit assises sur le banc d'une promenade, aux heures tièdes du matin, souvent plusieurs ensemble, le bambino couché sur la poitrine blanche, la tête penchée de la mère, le sourire qui va souvent de l'une à l'autre se trouvent rapprochés encore et divinément mêlés dans ce petit berceau d'ombre. Je n'en voudrais pas trop dire sur ce joli vêtement. Cependant, un souvenir m'est venu, dès que j'ai découvert la première Maltaise marchandant des aubergines sur le port. J'ai songé à la *Vierge au Donataire* à l'ample pli d'étoffe qui se gonfle à droite du visage de la Vierge et suit, de l'autre côté, l'ovale aminci de la joue, et je me suis demandé si Raphael, pour peindre l'apparition superbe, ne s'était pas inspirée des grâces de la *faldetta*.....

Enfin, plus loin, l'académicien charmeur parcourt les campagnes de l'île en voiture, et il note ainsi ses impressions :

Est-ce bien la campagne qu'il faut l'appeler, cette étendue à peine vallonnée, coupée d'innombrables petits murs en pierre sèches entre lesquels poussent, à peine visibles et d'un vert cendré, des plantations de coton ou de pommes de terre? Pas d'arbres, parce qu'il n'y a pas d'eau ailleurs que dans les jardins. Pas d'herbes vertes, pas une nappe de ces fleurs que personne n'a semées, fleurs rouges, fleurs blanches, fleurs bleues, aux trois couleurs de France, et qui réjouissent les yeux, au coin du plus pauvre de nos champs. En revanche, partout des maisons à terrasses, des chapelles au bord des routes, avec des arceaux lourds, des constructions de toutes sortes qui s'élèvent, d'autres à peine terminées et dont on ne saurait dire si elles sont vieilles ou jeunes, à cause de la teinte invariable des matériaux. En vérité, cette île est toute bâtie. La voiture traverse plusieurs gros bourgs, qui ressemblent en petit à La Valette, avec des églises monumentales, une population plus riche de sang arabe, des noms qui ne sonnent plus à l'européenne. Encore un bout de plaine, et nous montons une pente large, toujours rase et craquelée de petits murs, en haut de laquelle se dessine l'ancienne capitale, Città-Vecchia, très architecturale, très noble de silhouette sur le ciel pailleté d'or, très fière.

d'une couronne de beaux arbres et de palmiers, çà et là, ouvrant leur éventail parmi les maisons jaunes. Certes, il y a loin de cette éblouissante lumière aux brumes de Bretagne, de ces arêtes frangées de rayons aux clochetons de pierre grise effritée par les longues pluies. Et cependant, à parcourir la vieille cité qui n'a rien perdu de ses monuments, de son grand air, de son orgueil jaloux, qui se hausse sur sa colline pour regarder au loin la rivale heureuse, un souvenir me venait de Tréguier l'*épiscopale*. Pour arriver à l'église Saint-Paul, il faut franchir un pont-lévis au-dessus de fossés très profonds. Mais le temps a fait son oeuvre, les fossés se sont remplis d'une vraie forêt pleine d'ombre et servent à présent de jardin à l'hôpital anglais. Le rempart, en face, est intact et superbe; mais le vent y a semé des plantes parasites qui tombent de toutes les hauteurs, en cascades jaunes, ou violettes. La rue qui suit, tortueuse, à peine assez large pour une voiture, une rue où l'on pouvait se dérober aux coups d'arquebusades, a conservé, m'assure-t-on, sa population de chanoines. Et quand, à un détour, la cathédrale, apparaît, sur une petite place, une des premières choses qui frappent les yeux, c'est, au bas de l'escalier de pierre, deux vieux canons verts, dons d'anciens souverains aux anciens chevaliers, replacés là tout récemment, à la demande des Maltais, et qui font bien leur partie dans le merveilleux décor de celle qui se nomme encore la ville notable, la *notabile*.

LA MALADIE DE PIE X (Article d'Aventino—*Chronique de la Presse*, 1 mai 1913). — Presqu'au même moment où, à Malte, on acclamait l'Eucharistie et le Légat du Pape, le cardinal Ferrata, à Rome Pie X était malade, très gravement malade. Il est mieux maintenant, heureusement; mais le monde catholique a été plusieurs jours dans l'anxiété. J'écris "le monde catholique", mais on pourrait fort bien dire que le monde tout entier s'est un moment tourné vers Rome. C'est ce que fait bien voir cet article (écrit de Rome le 20 avril) et que j'ai cueilli dans la si intéressante *Chronique de la Presse* de Paris. Aventino—un pseudonyme évidemment—débuté en nous traçant un tableau très vivant de l'empressement avec lequel on courait partout aux nouvelles: *quatrième édition, dernier bulletin de la santé du Saint-Père*, crient les ca-

melots qui courent comme des fous, et la foule se rue à leur rencontre :

Ce *dernier bulletin*, il court déjà le long des fils télégraphiques, vers les capitales, vers les cités lointaines et, dans quelques quarts d'heure, là-bas, par delà les monts et les mers, des âmes inquiètes, comme les nôtres, dans les maisons discrètes et dans les lieux publics tumultueux, chercheront, perdu dans les colonnes d'un journal, le bulletin énigmatique, laconique, trop laconique, trop froid avec son excessive sobriété de détails. — L'obscurité et la tempête me chassent vers le grand café qui attire par la vive clarté de ses globes électriques, par la tiédeur de ses salons. Une foule l'a déjà envahi, une foule noyée dans un amas de journaux largement déployés. Elle lit et commente, au milieu d'une rumeur assourdissante, les informations fantaisistes qui se pressent en colonnes serrées, sous des manchettes d'une monstrueuse grandeur. Toutes les phrases, toutes les exclamations qui volent de table en table et effleurent mes oreilles expriment, de façon quelquefois maladroite mais toujours sincère et spontanée, le même sentiment d'affectueux respect pour la personne du Pontife. Je les recueille comme une gerbe de fleurs venue de toutes ces âmes, gerbe informe mais d'où les épines sont absentes....

Je m'enfonce dans la nuit. Comme Rome est laide et pesante quand il pleut ! Des rues tortueuses, sombres, inanimées, sans trottoirs, avec des chaussées bosselées, coupées de larges flaques d'eau ; des rues bordées de hautes maisons et de palais de travertin, rébarbatifs écrans de pierre, qui se prolongent, zigzaguent, s'interrompent aux angles des rues par des cassures inattendues, reprennent encore, toujours monotones, toujours sans caractère, des murailles de ville morte.... Puis le fleuve gonflé, lugubre, qui semble s'être élargi à la faveur des ténèbres entre ses quais déserts jalonnés de loin en loin de petites lumières sans vie. Et me voici tout à coup sur la place de Saint-Pierre. Que suis-je venu y faire à cette heure ? La nuit et la tempête l'ont recouverte de voiles noirs qui en masquent les contours. L'obélisque est bien là, au centre, droit comme une lame d'acier, entre les deux grappes de globes à la lumière blafarde des immenses réverbères indistincts. Une lueur argentée, mouvante, se joue bien sur les jets des deux fontaines. Ces détails, qui me sont si familiers, sont bien là, striés par les lignes serrées de l'averse oblique. Mais les géants, où sont-ils ? Les colonnades du Bernin, ces immenses bras de travertin, qui semblent vouloir recueillir la foule aux jours des solennités, que

sont-elles devenues? Autour de moi, tout n'est que de l'ombre, une ombre, rayée en quelques points de reflets immobiles, spectres de quelques colonnes ruisselantes. Et, au-delà, vers le fond de la trouée noire, l'œil cherche en vain la monumentale basilique de la catholicité; elle s'est évanouie, elle se confond avec le ciel dans les ténèbres, dans le néant. A droite, une paroi d'une phosphorescence rougeâtre émerge très haut: c'est un fragment des loges vitrées de la cour de Saint-Damase. Du même côté, en saillie, revêtu de gris sombre, le palais pontifical avec ses étages de fenêtres closes. Une seule est éclairée. Elle seule brille; elle seule est un indice de vie. Au dehors, tout est fureur: la pluie crépite, le vent hurle; mais, à la fenêtre, la lumière est calme, reposante, immobile; elle veille avec la même régularité paisible, comme elle a toujours veillé, placée aux frontières de deux mondes. Là, derrière ces murs sacrés, c'est l'éternité, toujours sereine, toujours majestueuse, toujours dans la paix. Ici, c'est le temps, le temps avec ses inquiétudes, ses violences, ses orages, ses passions. Et cependant, le temps et l'éternité ont entre eux un lien mystérieux; la lumière est là pour nous le rappeler. Dans une de ces chambres aux fenêtres closes, un homme, dépositaire du pouvoir divin, du pouvoir éternel, repose ou souffre. Mais la société chrétienne, spirituelle, fille éternelle du créateur, poursuit sa mission sur la voie que la papauté lui trace au nom de Dieu, et les membres de cette société, liés au temps par la vie, souffrent avec leur chef et attendent leur propre repos de son repos.....

LE CENTENAIRE D'OZANAM À PARIS (Articles du *Gaulois*, 26, 27 et 28 avril 1913, par MM. Louis Gilet et Léo Archer). — Tout malade qu'il était, dans cette fin d'avril, le doux Pie X a suivi avec beaucoup d'intérêt les fêtes du centenaire d'Ozanam, qui se célébraient à Paris, vers cette époque. Il avait envoyé, pour l'y représenter et le présider, le grand et beau cardinal, que nous avons eu la bonne fortune de connaître à Montréal, au congrès de 1910, Mgr Vincent Vannutelli. A en juger par les comptes rendus, ces célébrations de Paris ont été imposantes. M. le chanoine Sylvestre, de l'archevêché de Montréal, représentait notre diocèse et nos "conférences" de la région montréalaise. Nos lecteurs ont pu lire, dans notre der-

nière livraison, le beau travail de M. l'abbé Melançon, aumônier d'Outremont, sur le héros de la charité au XIXe siècle, dont nous avons eu la primeur, le 20 avril au soir, aux pieds de la chaire de la cathédrale. Cela me permet de beaucoup résumer les vivants comptes rendus de M. Léo Archer et même le substantiel article de M. Louis Gilet, si précis et si délicat, que j'ai sous les yeux. Mais je tiens à en dire quelque chose dans cette chronique. J'avais presque promis à M. le chanoine LePailleur, aumônier-général des *Saint-Vincent-de-Paul* de Montréal, de faire un appel à toutes les "conférences" de notre région, pour savoir de façon précise comment s'est partout chez nous célébré le populaire centenaire, en ce 23 avril 1913, et ensuite en donner comme un compte rendu général dans un article d'ensemble. Je n'ai pu encore le faire. Tout en restant à la disposition de mes confrères les aumôniers et aussi de nos dévoués présidents des "conférences", je veux leur laisser ici, en attendant, comme un écho des fêtes de Paris :

La note dominante de la grande réunion d'hier soir au palais des Fêtes — écrit M. Léo Archer (27 avril) — a été l'enthousiasme pour Ozanam, pour le cardinal-légat, pour l'archevêque de Paris. Dès huit heures un quart, la salle, bien qu'elle puisse contenir deux ou trois milliers de personnes, était déjà comble, et nombreux ont été ceux qui n'ont pu y pénétrer. — A huit heures et demie, lorsque le cardinal légat fait son apparition sur l'estrade, une immense acclamation retentit, qui continuera pendant plusieurs minutes : "Vive le cardinal légat ! Vive Pie X ! Vive le Pape !" Souriant et ému, le cardinal Vannutelli s'incline et remercie de la main à plusieurs reprises l'assistance. Le légat prend place sur un fauteuil surélevé au milieu de l'estrade ; il est en soutane noire à boutons rouges, en ceinture et manteau rouges, avec la calotte cardinalice sur la tête. Les cardinaux-archevêques de Paris et de Rennes, qui prennent place à sa droite et à sa gauche, portent le même costume. Derrière eux se rangent NN. SS. Chesnelong, archevêque de Sens ; Dizien, évêque d'Amiens ; Belmont, évêque de Clermont ; Monnier, évêque de Troyes ; Marbeau, évêque

de Meaux; de Cormont, évêque d'Aire; Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris; l'abbé Ozanam, neveu d'Ozanam; M. Laporte, gendre d'Ozanam, et le petit-fils d'Ozanam; MM. le comte d'Haussonville, le marquis de Vogüé, René Bazin, de l'Académie française; Camille Bellaigue, colonel Keller, marquis de Rosambo, Toussaint, Gerlier, Georges Goyau, etc. — Lorsque les acclamations se sont tues, M. de Lanzac de Laborie, secrétaire-général des conférences Saint-Vincent-de-Paul, donne lecture, d'une voix forte, de la lettre du Souverain-Pontife instituant comme légat, pour présider les fêtes d'Ozanam, le cardinal Vannutelli. — Le Saint-Père approuve d'abord le projet des fêtes, dit la grandeur de l'oeuvre principale d'Ozanam: les conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Afin que dans l'assemblée que les délégués des conférences doivent tenir à Paris soit interprétée la pensée du Pape, Pie X fait connaître sa décision d'envoyer comme légat, pour présider les fêtes d'Ozanam, le cardinal protecteur des conférences Saint-Vincent-de-Paul: Mgr Vannutelli.

La lecture de cette lettre est saluée par tous les assistants de longs applaudissements. Puis, le cardinal Vannutelli prend la parole à son tour, et d'une voix forte, bien timbrée, prononce un discours d'une haute élévation de pensée et d'une forme parfaite. — " Que pourrais-je ajouter, dit d'abord le légat, aux paroles de celui en qui l'Eglise tout entière et la France en particulier saluent et vénèrent l'un des plus glorieux pontifes que Dieu ait donnés dans la suite des siècles à sa divine épouse? Il me reste cependant à vous dire l'immense satisfaction dont mon coeur est rempli. Je la trouve d'abord dans la très douce, très agréable et très honorable mission que je viens accomplir. " — Les acclamations qui le saluent, l'auguste orateur les attribue avec trop de modestie uniquement au Saint-Père " qui aime la France et que la France aime ", ce Pontife dont le règne force l'admiration " de ceux mêmes qui ne croient pas en Dieu ", Mgr Vannutelli nous donne des nouvelles rassurantes de la santé de Pie X: " Celui que vous trembliez de voir disparaître est conservé à notre affection; Pie X reste à ses enfants bien-aimés, et pour longtemps encore, nous l'espérons. " — C'est la grande figure d'Ozanam que Mgr Vannutelli étudie ensuite; il nous montre sa culture universelle, son talent prodigieux, son coeur d'or, sa charité communicative, ses qualités d'apôtre: " Quelle grande place ce laïque éminent ne tient-il pas dans les plans de la Providence au premier rang des plus intrépides et des plus célèbres défenseurs de la vérité, et tout ensemble au premier rang des plus vertueux et des plus vaillants héros de la charité. " — Pour une grande part,



les bénédictions du Saint-Père sont allées à l'oeuvre capitale d'Ozanam, les conférences de Saint-Vincent-de-Paul, dont le cardinal légat nous fait un éloge vif et mérité. Mais que signifient-elles encore, ces bénédictions du Saint-Père, se demande-t-il ?

“ Elles signifient avant tout et surtout la paternelle bienveillance avec laquelle Sa Sainteté tient son regard, plein d'espérance et d'amour, sur la noble nation où cette oeuvre a pris naissance, d'où elle s'est propagée dans tout l'univers, grâce à l'impulsion si chrétienne et si généreuse venue de la France, grâce aux efforts et au zèle incomparable d'Ozanam et des autres fils de cette nation, que le Pape Grégoire IX appelait déjà du temps de saint Louis la *nation choisie*. — ... A sept cents ans de distance, Pie X ne tient pas un autre langage, et c'est surtout sur la France qu'il veut compter, sur cette France, comme il le dit dans sa lettre, dont rien ne dépasse dans les oeuvres chrétiennes l'activité et la fécondité. Oui, quand Pie X parle de la France, tout en lui respire la tendresse. En elle, dans la France catholique, fidèle à ses origines et à ses traditions chrétiennes, il voit l'espoir de l'Eglise partout assise et pleurant sur les ruines de tant d'oeuvres séculaires et sur les infidélités de ses propres enfants.”

Point n'est besoin de dire que ces paroles si pleines de bonté pour notre pays soulèvent de longues acclamations. En terminant, dit le légat, “ et au nom de Celui qui m'envoie, je résume le triple salut, que je vous adresse, en ces trois cris de mon coeur : “ Honneur à Ozanam ! Honneur à la Société de Saint-Vincent-de-Paul ! Honneur à la France ! ” — Je renonce à décrire l'enthousiasme qui accueille les dernières paroles du cardinal légat. Pendant plusieurs minutes, ce ne sont que vivats, applaudissements, acclamations ; on sent que les nobles paroles de l'envoyé de Pie X sont allées au coeur des catholiques français qui sont dans cette salle.

M. Calon, président général de la Société, remercie, au nom de l'assistance, le cardinal Vannutelli de son magnifique discours ; puis il nous fait un très bel exposé de la Société qu'il dirige. Je n'en retiendrai que ce chiffre : la Société distribue par an quinze millions de secours — car la place me manque, comme elle me fait défaut également pour parler des intéressants rapports de MM. Gallavresi, délégué du conseil supérieur de Milan, sur “ Ozanam et les conférences d'Italie ”, et Stinghamber, président du conseil supérieur de Belgique, sur “ le rayonnement de l'influence d'Ozanam hors de France ”.

J'en viens donc immédiatement à l'allocution du cardinal archevêque

de Paris qui clôtura la séance. Elle a été un des plus jolis morceaux d'éloquence que nous devons à Mgr Amette, qui cependant en compte de si beaux à son actif. Pour remercier le cardinal Vannutelli et les orateurs, pour nous peindre à son tour la grande figure d'Ozanam, pour glorifier la charité, qui inspira celui-ci, il a su trouver des accents qui ont vivement ému tous les assistants.

Après avoir exprimé sa gratitude en termes délicats au légat et aux orateurs qui l'ont suivi, le cardinal dit pourquoi il convient que l'archevêque de Paris apporte à son tour son hommage à Ozanam; parce que Ozanam doit quelque chose à Paris, et que Paris lui doit beaucoup. Il doit quelque chose à Paris, parce que, indépendamment de beaucoup d'autres choses, il y a trouvé le centre de son action intellectuelle, morale et religieuse; Paris lui doit beaucoup, car il a contribué à fonder les conférences de Notre-Dame et à y faire entendre Lacordaire, et il a incité Mgr Affre à apaiser une lutte fratricide en montant sur les barricades. Saluons, dit le prélat, l'épanouissement de la renaissance religieuse qui a eu son aurore au dix-neuvième siècle et aura, espérons-le, son zénith au vingtième. C'est plus qu'à tout autre à Ozanam que nous la devons, comme nous lui devons d'avoir donné à la jeunesse le courage de s'affirmer hautement chrétienne. Sa plus belle oeuvre a été la création des conférences Saint-Vincent-de-Paul, dont le comte de Mun a dit en termes magnifiques l'admirable utilité. Le nom du grand orateur catholique est salué d'acclamations. Enfin, l'archevêque de Paris termine par un superbe et émouvant éloge de la vertu qui inspira avant tout Ozanam : la charité.

D'enthousiastes et longs applaudissements saluent les derniers mots de Mgr Amette, puis l'assistance tout entière s'agenouille pour recevoir la bénédiction papale donnée, d'une voix lente et forte, par le cardinal-légat.

Le lendemain (dimanche) avaient lieu, le matin, à Montmartre, une cérémonie de piété et de communions (6,000 fidèles) à la basilique du Sacré-Coeur, qui fut comme de juste présidée par le cardinal-légat, qui dit la messe, et, l'après-midi, une grande réunion à Notre-Dame de Paris, avec sermon par le célèbre Père Janvier, le successeur, le frère et l'émule des Lacordaire et des Montsabrè. Après le compliment au cardinal-légat, l'orateur montre que "par son action personnelle

et par les oeuvres nées de sa religion et de sa charité ” Ozanam mérite admirablement le nom d'apôtre.

Dans une émouvante péroraison — écrit toujours M. Léo Archer — l'orateur nous redit qu' "Ozanam fut apôtre par toutes les fibres de son coeur, par toutes les pensées de son esprit, par toutes les oeuvres issues de sa foi et de son amour pour son temps et pour l'éternité ". Puis, s'adressant aux délégués des Conférences venus de dix nations différentes, il leur assure que l'ambition qui tourmentait Ozanam nous travaille toujours, et il leur demande de redire à leurs patries " que la France chrétienne est impatiente plus que jamais de répandre sa foi, de faire sentir la flamme surnaturelle de son coeur jusqu'aux extrémités de la terre, de s'épuiser pour la gloire du Père, pour la paix, pour l'unité intellectuelle, morale, religieuse de l'univers, de continuer jusqu'à la fin des siècles l'effort sanctifiant de Frédéric Ozanam ". — Ce magnifique panégyrique produit une vive impression sur l'assistance.

Le cardinal Vannutelli se lève alors et, d'une voix émue, remercie l'éloquent orateur, dit sa gratitude à l'archevêque de Paris pour l'accueil qui lui a été fait et félicite le peuple immense qui l'écoute de son empressement et du bel exemple de foi qu'il montre. " Je raconterai au Saint-Père, ajoute le légat, toutes les impressions que j'ai eues ; je lui parlerai de Son Eminence le cardinal archevêque de Paris, et de son zèle à ouvrir, à Paris, le plus d'églises nouvelles possibles. Je lui dirai quelle émotion j'ai ressentie ce matin, dans la basilique de Montmartre, devant le magnifique spectacle de foi qu'il m'a été donné de voir, et enfin quelles espérances on doit avoir dans le peuple de France, si plein de foi vibrante et dont les oeuvres rayonnent dans le monde. " Puis il donne solennellement, la bénédiction papale accordée spécialement par Pie X. Le salut du Saint-Sacrement clôture cette grandiose cérémonie.

Enfin, le soir, il y eut banquet de la Société des conférences au quai d'Orsay. Les cardinaux Vannutelli et Amette, plusieurs évêques et six cents convives assistaient. MM. Colton, président-général, Laporte, gendre d'Ozanam, un délégué de Belgique, un autre d'Amérique, portèrent des toasts. Le cardinal-légat termina par une jolie allocution, où il dit toute son affection pour la Société des conférences, dont il est depuis vingt ans le cardinal-protecteur.

Qu'eut dit Ozanam de tout cet éclat autour de son nom ? Quinze jours durant, on a parlé de lui. Il eut jugé que c'est trop. Maintenant, pourtant, nous sommes en droit d'espérer que les " conférences " vont prendre encore plus d'importance. Et cela certes, le généreux apôtre l'eut approuvé.

M. Louis Gillet, dès le 26 avril, avait donné au *Gaulois* un article dont il faut, malgré la longueur de toutes ces citations, que je dise quelque chose. Notre ancien professeur de littérature nous est resté si sympathique, et il a écrit de Frédéric Ozanam de si jolies choses—d'ailleurs il n'écrit, celui-là, que des jolies choses.

Voici comment, après avoir esquissé la carrière du fondateur des " conférences ", M. Gillet parle du professeur de lettres en Sorbonne.

Il avait été avocat, puis professeur de droit commercial. Ce n'était pas sa voie. Il la trouva dans l'enseignement des lettres, ayant été nommé professeur à la Sorbonne, où il remplaça Fauriel. Qu'était cette Sorbonne de 1840 ? Et combien n'était-elle pas différente de celle d'aujourd'hui ? Mgr Baudrillart, dans l'étude très pénétrante qu'il a consacrée à l'enseignement d'Ozanam, en trace ce piquant croquis : " La Faculté des lettres ne comptait pas comme aujourd'hui soixante-quinze professeurs, fortifiés par les quarante membres de la section historique et philologique de l'Ecole des hautes études chargés d'enseignements analogues, ce qui forme le total très honorable, mais un peu dispendieux, de cent quinze. Elle se contentait modestement d'une douzaine de maîtres. Oserai-je insinuer que ces douze avaient peut-être plus d'action sur l'opinion française que les cent quinze d'aujourd'hui ? Mais la plus grande différence est encore celle-ci : c'est qu'on y pouvait ouvertement donner un enseignement catholique, sans que l'autorité universitaire s'en montrât offusquée. Ozanam a toujours déclaré son dessein avec une loyauté et une franchise absolues. Son but, dit-il expressément, est de " rétablir devant ses auditeurs, les principes de la science chrétienne, de leur faire respecter tout ce qu'ils méprisent : l'Eglise, la papauté, les moines ". On lui laissa la même liberté que prenaient pour la cause adverse les Michelet et les Quinet. Sur un point, cependant, rien n'a changé. Lisez, pour votre édification, ces quel-

ques lignes d'une lettre d'Ozanam : " Je vous écris de la Sorbonne, au milieu des candidats au baccalauréat, pendant que mes collègues interrogent : " Quelle est l'assemblée qui précéda les Etats généraux de 1789?" " L'auditoire souffle : " Les notables ". Le candidat : " Monsieur, c'est l'assemblée des notaires ". L'examineur : " Vous saurez mieux l'histoire du siècle de Louis XIV.—Comment se nommait le surintendant des finances célèbre par ses malheurs? " L'auditoire souffle : " Fouquet ". Le candidat : " Monsieur, il s'appelait Fould ". Tout passe. Seule reste l'ignorance ingénue des aspirants bacheliers que se repassent les deux Sorbonnes.

Savourez, à présent, ce passage, où le goût de M. Gillet se manifeste avec une pointe d'émotion qui touche profondément. :

Parmi les livres où Ozanam a résumé son enseignement, le plus fameux est son petit volume sur les *Poètes franciscains au treizième siècle*. C'est un chef-d'oeuvre. Il a déterminé cette espèce de culte dont saint François est aujourd'hui l'objet de la part de beaucoup même qui ne sont pas des croyants. Le poverello d'Assise est un saint à la mode : cette mode date d'Ozanam, qui en fut le premier et le pieux ouvrier. — Nous oublions trop ce que le dix-huitième siècle, de Bayle à Voltaire et aux encyclopédistes, avait fait de saint François. Il l'avait calomnié, ridiculisé. Et ce qu'il avait le plus bafoué dans cette adorable figure, ce sont les traits les plus exquis, c'est le naturalisme si fin de l'enchanteur, son imagination charmante, l'absence de pédantisme, le don de créer des images et des rapports inattendus ; c'est son enthousiasme devant la vie, sa tendresse pour les créatures, pour " ma soeur l'hirondelle " et " mon frère l'agneau ". — Personne n'a plus fait qu'Ozanam pour redresser l'opinion faussée à cet endroit. Les pages où il esquisse à grands traits la figure morale du gracieux saint d'Assise, où il montre ce qu'il doit à notre poésie provençale, à l'idéal des cours d'amour, aux romans de la Table-Ronde, ce qui dans sa conception des choses a subsisté d'héroïque et de chevaleresque, sont un modèle d'analyse. Jamais on n'avait mieux compris celui qui s'intitulait lui-même le " héraut ", le " jongleur " ou le " troubadour " du bon Dieu. On s'explique les folles aubades que cette âme exaltée donnait au ciel comme une alouette, le rythme bondissant de ses exhortations,

son état de lyrisme extraordinaire. — Partout où il apparaît, saint François transfigure les choses et fait rayonner le bonheur. Peut-être y a-t-il eu moins de peine qu'ailleurs dans ce doux pays d'Ombrie, où l'air et la lumière sont si immatériels. Mais qui sait si la joie qui demeure sur ces collines n'est pas encore un reflet de lui, une lueur attardée de la plus suave idylle que le Seigneur ait permise pour " consoler l'ennui de la terre " ?

Enfin, oyez la conclusion de l'article : je me reprocherais d'en retrancher une virgule.

Ce qui achève de nous faire aimer Ozanam, c'est qu'il est mort jeune et qu'il est mort à la tâche. Comme il était malade et retenu chez lui par une forte fièvre, il voulut donner un suprême exemple de conscience professionnelle. Il saute du lit, fait son cours, et le termine par ces mots : " On reproche à notre siècle d'être un siècle d'égoïsme, et l'on dit les professeurs atteints de l'épidémie générale. Cependant, c'est ici que nous altérons nos santés, c'est ici que nous usons nos forces. Je ne m'en plains pas ; notre vie vous appartient, nous vous la devons jusqu'au dernier souffle, et vous l'aurez. Quant à moi, messieurs, si je meurs, ce sera à votre service. " Ce fut sa dernière leçon : il mourut moins d'un an après. — Il avait quarante ans. Le jour où il les eut—c'était le 23 avril 1853—il fit son testament, auquel il ajouta une prière admirable. Il passait en revue tout ce qui devait l'attacher à la terre : une femme jeune et bien-aimée, une charmante enfant, des frères, des amis, sa carrière, ses travaux. " Faut-il donc quitter tous ces biens que vous-même, mon Dieu, m'aviez donnés ? Ne voulez-vous pas, Seigneur, vous contenter d'une partie du sacrifice ? " Et il commence alors cet humble et touchant marchandage avec la mort : " Laquelle faut-il, Seigneur, que je vous immole de mes affections ? N'accepterez-vous point l'holocauste de mon amour-propre littéraire, de mes ambitions académiques, de mes projets même d'étude, où se mêlait peut-être plus d'orgueil que de zèle pour la vérité ? Si je vendais la moitié de mes livres pour en donner le prix aux pauvres et, me bornant à remplir les devoirs de mon emploi, consacrais le reste de ma vie à visiter les indigents, à instruire les apprentis et les soldats, Seigneur, seriez-vous satisfait, et me laisseriez-vous la douceur de vieillir auprès de ma femme et d'achever l'éducation de mon enfant?... " Paroles attendrissantes dont on ne trouverait pas l'équivalent dans la fameuse prière de Pascal pour

le bon usage des maladies. — En vérité, c'était un saint, un pur saint laïc ; car n'est-ce pas un singulier paradoxe qu'on n'emploie ce mot que pour désigner des philosophes athées, à qui manqua toujours le rayon de tendresse et d'amour divin qui brille au front de l'ami de saint Vincent de Paul et du poverello ?

SAINT-LAZARE (Article de *Saint-Roman—L'Univers* de Paris, 27 mai 1913). — Il n'est personne, parmi ceux qui ont quelques lectures à leur acquit, qui ont parcouru, par exemple, l'histoire de l'apostolat si actif de saint Vincent de Paul, ou encore les terribles récits de la Terreur, qui ne connaisse la célèbre maison de Saint-Lazare à Paris. Depuis une quinzaine d'années on parlait de démolir ces vieilles murailles, entre lesquelles se passèrent tant de choses tristes à des points de vue divers, et dont on a dit " qu'elles suintent des sanglots et du vice ". Eh bien, c'est un fait ; la municipalité l'ayant décrété, on va démolir, on est à démolir Saint-Lazare. Il m'a semblé que nos lecteurs canadiens s'intéressaient aux notes historiques que donnait l'autre jour sur la célèbre maison *Saint-Roman* de *l'Univers*.

Sur ce terrain, des religieux hospitaliers avaient fondé, à leur retour des Croisades, une léproserie, construite sur les ruines d'une vieille basilique dédiée à saint Laurent. Cette léproserie subsista jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. A ce moment, des chanoines réguliers de Saint-Victor vinrent remplacer les lépreux. Saint Vincent de Paul établit chez eux ses prodigieuses missions. Il fut inhumé dans le choeur, au pied du maître-autel. Sa tombe portait une inscription commémorative qu'on pouvait encore lire en 1789. Nul vestige ne subsiste de la tour carrée qui s'élevait devant le portail et qui rappelait la première halte de Philippe le Hardi portant sur ses épaules le cercueil de saint Louis et se dirigeant vers l'abbaye de Saint-Denis.

Dix ans avant l'époque de la Révolution, le cloître devint prison. Beaumarchais y fut interné. Le 13 juillet 1789, le couvent fut pillé. Peu après, on le transformait en geôle. Mains récits ont été conservés de ce que fut, pendant la Terreur, l'existence de ces suspects qui avaient nom

Flavigny, Maillé, Saint-Aignan, Montmorency, Roquelaure, Hinnisdal. Roucher, le poète des Mois, une des dernières victimes de la Terreur, raconte, dans une correspondance griffonnée au jour le jour sur du papier à chandelle, sur des journaux, sur de vieilles chemises, comment s'écoule l'existence pour tous ces êtres sur qui la mort est suspendue. On se procure des volumes parfois graves, quelquefois frivoles ; les femmes brodent ; on a obtenu qu'une harpe et un clavecin soient introduits dans la prison ; on joue dans la cour, entre deux prières ; André Chénier rencontre Mlle de Coigny et écrit la *Jeune Captive*, puis il considère la mort en face :

Peut-être avant que l'heure en cercle promenée  
Ait posé sur l'émail brillant  
Dans les soixante pas où sa course est bornée  
Son pied sonore et vigilant.....

Et la mort vient, avant que s'achève le poème... à la veille de la délivrance.....

Bien peu d'hommes ont, à notre époque, visité cet hôpital-prison dont une impitoyable et juste consigne leur ferme les portes. Cependant, sous la voûte au fronton triangulaire que décore un écusson presque complètement effacé, suivons la voie obscure et profonde qui conduit au guichet. Dans un renforcement, une porte basse, gardée par une sentinelle, permet l'accès dans l'intérieur. Un long couloir est dominé, de toutes parts, par des fenêtres irrégulières grillées de lourds barreaux, que les gardiens affirment provenir des démolitions de la Bastille. Deux marches conduisent au greffe, où suinte une humidité noire ; puis c'est le parloir, le préau, et enfin, la cour, dans laquelle de vieux arbres montent vers le ciel pour boire un peu de lumière. Autour, morose et fermé, s'élève l'antique quadrilatère édifié, jadis, par les Lazaristes. Les sculptures sont tombées, un badigeon ignoble recouvre les façades. Cependant, la belle harmonie des grandes lignes subsiste. Sur deux des côtés on voit encore les traces de cadrans solaires où les moines ont compté les heures de leur existence de paix et de travail, tandis qu'aujourd'hui les recluses cherchent encore à y lire la fuite du temps. De là, on aperçoit ce qui subsiste de l'architecture primitive : le belvédère, les longs cloîtres sonores ; la fontaine où les captives de 93 venaient, de leurs mains fines, laver leur linge ; l'escalier de bois où s'échangeaient les derniers adieux, et la porte basse dont il faut citer le nom infâme " casse-gueule ", la porte sous laquelle il fallait se ployer pour aller vers la charrette qui attendait de l'autre côté, tandis que la populace vomissait ses imprécations.....



UN TOUCHANT ÉPISODE (Article de M. Frédéric Febvre, *Le Gaulois*, 22 avril 1913). — La transition sera évidemment plutôt brusque que de passer des sombres murailles de Saint-Lazare aux palais de paix que sont les édifices du Vatican. Le contraste amène sous ma plume l'évocation des *Odeurs de Paris* et du *Parfum de Rome*, si tant est, comme disait l'ancien, qu'on puisse ainsi mêler aux grandes les choses moindres. Mais d'ailleurs, c'est une scène très modeste et toute menue que le vénérable collaborateur du *Gaulois* (il a quatre-vingts ans) rappelait l'autre jour au sujet de l'hôte blanc du Vatican. M. Frédéric Febvre est un ancien du palais de Molière. Artiste longtemps acclamé, il occupe ses loisirs de survivant d'un autre âge à raconter, souvent de façon délicieuse, des souvenirs charmants ou des anecdotes savoureuses. Pour cette fois, c'est une anecdote, et combien touchante !

Et puisque je parle d'enfants, je ne puis résister au désir de vous conter une petite histoire, absolument authentique, dont le souvenir est doux comme la caresse d'une mère... et grave comme la pratique d'un acte de foi. Cet été, chez moi, à la campagne, un saint prélat, dont l'indulgence n'a d'égale que sa charité, était venu donner la confirmation à nos chers enfants, sous les voûtes de notre modeste église. — Son Eminence avait bien voulu accepter l'hospitalité de son curé, mon vieil ami l'abbé D... A cette réunion tout intime, j'avais, malgré mon manque d'orthodoxie, été prié avec la plus indulgente courtoisie, et c'est à la fin de ce repas familial que Son Eminence nous raconta ceci :

J'étais à Rome, il y a quelques jours, ayant été appelé à l'honneur de conférer avec le Saint-Père. En quittant le Vatican, et comme je traversais la place Saint-Pierre, je croisai un groupe de jeunes garçons, venus en pèlerinage pour recevoir la bénédiction de Sa Sainteté. Pendant que j'échangeais quelques mots avec l'abbé qui accompagnait les jeunes congressistes, je remarquai qu'un de ces enfants faisait de visibles efforts pour m'approcher, efforts auxquels s'opposait un surveillant craignant cette démarche importune. — Laissez venir à moi votre jeune élève, dis-je au surveillant. — Quand il fut près de moi, je vis un petit garçon d'une dizaine d'années, dont la physionomie révélait une vive intelligence. —

Que veux-tu de moi, mon petit ami, lui dis-je, en posant ma main sur son épaisse chevelure toute bouclée. — L'enfant leva vers moi deux yeux suppliants, qui me firent comprendre qu'il désirait me confier son petit secret à l'oreille; alors, penché vers lui, je l'entendis me dire d'une voix tremblante: — C'est vrai, monseigneur, que vous pouvez voir le Pape et lui parler? — Oui. — Eh bien! je voudrais lui adresser une prière au Pape. — Et quelle prière, mon cher enfant? — Qu'il demande à Dieu pour moi, quand je serai grand, d'être missionnaire.

J'avoue, continua l'évêque, que sous l'empire d'une émotion que vous partagez, j'en suis sûr, je lui fit répéter sa demande, persuadé que j'avais mal entendu ou mal compris. Mais non, c'était bien cela qu'il demandait le brave enfant, une prière du Saint-Père pour que Dieu en l'exauçant fit plus tard de lui un soldat de la foi.

Le lendemain, quand je lui eus raconté l'aventure de la veille, le Souverain-Pontife resta quelques instants rêveur, puis, avec cette douceur qui lui est particulière: " Je voudrais voir cet enfant, dit-il, amenez-le-moi demain, après ma messe; veuillez vous informer, je vous prie, de sa famille et de ses ressources. " Ayant prévu la question, je m'étais mis à même d'y pouvoir répondre. — Cet enfant, répondis-je, est orphelin de mère. Son père, qui, avant la mort de sa femme, était un bon ouvrier, s'est livré depuis son veuvage à la boisson. Puis, un jour, il a disparu sans qu'on puisse savoir ce qu'il était devenu. A cette heure, c'est une parente éloignée qui subvient aux besoins du pauvre petit... — Je vais m'occuper de lui. Priez le camérier de m'y faire penser.

Le lendemain, ayant amené avec moi le petit gars, le Pape nous reçut dans son oratoire. Tenant l'enfant entre ses genoux: — C'est donc vrai, lui demanda-t-il avec une tendre gravité, tu veux être plus tard missionnaire? — Oui, Saint-Père, répondit l'enfant sans oser lever les yeux. — Mais, mou pauvre mignon, sais-tu bien ce que tu veux que je demande à Dieu pour toi? C'est la mort! — Je veux être missionnaire, reprit la voix sourde et têtue. — Songe que la vie est bonne, qu'il est doux de voir le ciel bleu et que ce que tu implores c'est plus que la mort, c'est parfois le martyre! — Je veux être missionnaire.

Le Saint-Père et l'évêque échangèrent un rapide et douloureux regard. — Viens ici, dit l'homme tout blanc, entraînant l'enfant à sa suite vers le prie-Dieu. — Après l'avoir fait agenouiller, et tout en ondoyant le front radieux du petit gars d'un large signe de la croix.: — Sois donc béni dans le présent, dit le Saint-Père, et dans l'avenir que tu souhaites, à l'heure du

danger que Dieu soit avec toi et abrège tes souffrances ! — Puis, dans le silence de l'oratoire, je n'entendis plus que la prière du Souverain-Pontife, dont la voix révélait la poignante émotion, alors que moi-même j'avais peine à retenir mes larmes... — Seul l'enfant ne pleurait pas !

STATISTIQUES SUR LES CATHOLIQUES DU CANADA ET DES ETATS-UNIS (Article du *Messenger du Coeur de Jésus* (mai 1913). — En fermant cette chronique par une statistique qui intéresse le mouvement de notre vie catholique sur tout le continent nord de l'Amérique, ou à peu près, nous croyons faire oeuvre utile. On a souvent besoin, pour se retremper ou pour se défendre, de ces récapitulations de chiffres qui ont parfois une si rude éloquence. Le petit homme qui voulait se faire missionnaire, et qui a fait pleurer le pape, ne calculait pas sans doute le nombre de conversions qu'il tenterait plus tard, et ceux qui ont prêché la bonne semence chez nous depuis deux cents ans ne l'ont pas fait non plus. N'importe, il y a de beaux chiffres au crédit de leur apostolat. Voyez.

Les résultats du recensement de 1911 publiés jusqu'ici par le gouvernement canadien nous apprennent qu'il y avait, au Canada, au mois de juin 1911, 2,833,041 catholiques sur une population totale de 7,206,643 habitants. Sur ces 2,833,041 catholiques, 2,054,890 sont de langue française. Des 778,151 catholiques de diverses nationalités, environ 200,000 sont d'origine allemande, italienne, slave, etc. Les autres sont d'origine britannique. De 1901 à 1911, la population catholique du Canada s'est accrue de 603,441, dont 405,548 catholiques de langue française.

Le *Tablet*, la grande revue catholique de Londres, publiait, dans son numéro du 28 décembre dernier, d'après le *Catholic Directory* de Mgr Jackman, que, de 1901 à 1911, le nombre des catholiques d'origine britannique, au Canada, s'est élevé de 830,400, et que la seule province de Saskatchewan a acquis, durant ces dix années, 401,000 nouveaux catholiques. En réalité, il n'y a pas, dans tout le Canada, 600,000 catholique d'origine britannique, et la province de Saskatchewan n'a, en tout, que 90,092 catholiques.

Ces erreurs paraîtront insignifiantes à bien des lecteurs européens. Les Canadiens les trouvent regrettables, car elles entretiennent de malheureuses rivalités entre les divers groupes catholiques du Canada. Accompagnées des commentaires enthousiastes du *Tablet* sur "l'importance de la position qu'occupe l'empire britannique dans la chrétienté catholique", venant, dans cette revue, à la suite d'insinuations contre lesquelles des évêques canadiens ont dû protester plus d'une fois, surtout depuis trois ans, elles semblent faire partie d'un système de réclame pour exagérer le nombre et l'influence des catholiques de langue anglaise en Amérique.

En effet, il existe, aux Etats-Unis et au Canada, de graves désaccords relativement au problème de la survivance des races sur le sol américain. N'y aura-t-il, dans l'avenir, qu'une seule langue pour toute la population de l'Amérique du Nord, ou les peuples venus d'Europe continueront-ils à parler la langue de leurs ancêtres respectifs? Ceux dont la langue anglaise est la langue maternelle souhaitent et comptent que leur idiome sera bientôt seul maître et fera l'unité parmi les races de cette partie du Nouveau-Monde. L'école et la presse sont les deux puissants moyens dont ils se servent pour hâter le nivellement universel. Les groupes d'autres nationalités, surtout les Allemands et les Français, espèrent échapper à l'assimilation et conserver toujours la langue et les traditions qu'ils ont reçues de leur mère-patrie. Il arrive donc que les uns tendent à faire disparaître les caractères ethniques et que les autres s'appliquent à les mettre en relief et à les conserver.

Ces divergences de vue et de conduite se manifestent dans l'épiscopat catholique, et cela au nom des intérêts religieux. Alarmés des ravages que font, parmi la population catholique de langue anglaise, les mariages mixtes, la société, la littérature et surtout la presse protestante (il n'y a pas, dans toute l'Amérique du Nord, un seul journal catholique quotidien rédigé en anglais), plusieurs évêques favorisent le groupement des catholiques par nationalités, font venir pour eux des prêtres de leur langue, établissent des paroisses, des écoles, des oeuvres de presse, des associations nationales, et tâchent de leur faire retrouver, autour du clocher, un coin du vieux pays.

D'autres évêques favorisent le mélange des races, n'aiment pas l'isolement des catholiques, et croient hâter la conversion des protestants en répandant parmi eux de nombreux catholiques parlant leur langue.

Cette tentative, souvent plus patriotique qu'apostolique, ne va pas sans dangers. Pour un gain douteux, on s'expose à des pertes considéra-

bles, car les catholiques deviennent plus facilement indifférents que les protestants ne deviennent catholiques par contagion. L'exemple des Etats-Unis le prouve. D'après des calculs récents, les catholiques d'origine britannique n'y sont pas six millions, au lieu de vingt millions qu'ils devraient être s'il n'y avait pas eu d'apostasies. Au Canada, en 1911, dans la province anglaise d'Ontario, il y eut 1,519 mariages mixtes, contre 2,612 mariages contractés entre catholiques. Or, c'est un fait reconnu dans plusieurs pays qu'à la troisième génération presque tous les enfants issus de mariages mixtes sont devenus protestants. Enfin, l'expérience prouve amplement qu'en Amérique l'abandon de la langue maternelle entraîne, pour la plupart, la perte de la foi des ancêtres.

Les évêques disposent de moyens puissants pour sauver ou pour perdre un groupe national, par la nomination des curés, par le contrôle des écoles et des congrégations enseignantes, par l'encouragement donné aux associations nationales et aux oeuvres de presse. On comprend quelle anxiété s'empare des minorités qui veulent survivre quand les évêchés deviennent vacants. La prochaine nomination d'un évêque excite parfois, chez les catholiques du Canada et des Etats-Unis, un intérêt qu'on pourrait croire excessif, si l'on ne savait tout ce qui peut en résulter. Dans ces circonstances difficiles, si périlleuses pour la foi des faibles, tout notre espoir est dans l'impartiale sagesse qui, de Rome, préside aux destinées de l'Eglise.

**Elie-J. AUCLAIR,**

Secrétaire de la Rédaction.

---